



**HAL**  
open science

# SAVIGNY-EN-VERON & AVOINE. Projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits : Le Chêne Rousseau et Les Champs Fleuris Indre-et-Loire

Mathieu Gaultier

► **To cite this version:**

Mathieu Gaultier. SAVIGNY-EN-VERON & AVOINE. Projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits : Le Chêne Rousseau et Les Champs Fleuris Indre-et-Loire. [Rapport de recherche] Conseil général d'Indre-et-Loire. 2006. halshs-01092150

**HAL Id: halshs-01092150**

**<https://shs.hal.science/halshs-01092150>**

Submitted on 6 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **SAVIGNY-EN-VERON & AVOINE**

**Projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits :  
Le Chêne Rousseau et Les Champs Fleuris  
Indre-et-Loire**



**Matthieu Gaultier**

**rapport de diagnostic archéologique  
réalisé du 28/11/2005 au 13/12/2005**

**numéros d'arrêté de prescription : 05/0748 et 05/0787**

**Janvier 2006**



Service archéologique départemental  
Conseil général  
Hôtel du département  
37927 Tours Cedex 9



## Sommaire

1. Circonstances de l'intervention	p. 1
2. Objectifs et méthode	p. 2
3. Contexte de l'intervention	p. 3
3.1. Contexte géographique et géologique	p. 3
3.2. Contexte archéologique	p. 6
3.2.1. Généralités	p. 6
3.2.2. Les sites archéologiques à proximité de l'intervention	p. 7
4. Résultats de l'intervention de diagnostic	p. 8
4.1. Stratigraphie locale p.8	
4.2 Les structures archéologiques	p. 11
4.2.1 Le réseau de fossés	p. 11
4.2.2 Les autres structures	p. 16
Conclusion	p. 17
Annexe 1 : table des figures	p. 18
Annexe 2 : listing du matériel	p. 34
Annexe 3 : description de chaque structure	p. 35
Annexe 4 : dessins des céramiques découvertes dans F47 et F56	p. 50
Annexe 5 : planches photographiques	p. 51

# Savigny en Véron - Avoine : ZAC Système U

## Diagnostic archéologique

### Fiche signalétique

numéro de site	37	011			37	242		
numéro de prescription	05/0748 et 05/0787							

### Identité du site

département	Indre et Loire							
Communes	Avoine			Savigny-en-Véron				
Lieu-dit	Le Chêne Rousseau			Les Champs Fleuris				
Cadastre	Section(s)	Parcelle(s)		Section(s)	Parcelle(s)			
	ZB	58 à 66		AE	522 à 524, 527, 528, 530 à 536, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 633, 634, 704 et 705			
coord. Lambert (proj. Lambert II)	X = 435 100		Y = 2 248 530	Z = 36 m (NGF)				
Propriétaire du terrain	Communauté de communes du Véron							
Protection juridique	Aucune							

### Opération archéologique

Arrêté de désignation	05/0782
nom du titulaire	Matthieu Gaultier
Organisme de rattachement	Conseil général d'Indre-et-Loire
Raison de l'intervention	Projet de construction d'une plateforme logistique "Système U"
Maître d'ouvrage des travaux	Communauté de communes du Véron
Surface du projet d'aménagement	143 000 m <sup>2</sup>
surface diagnostiquée	16500 m <sup>2</sup>
% sondé	11,50%

### Résumé des principaux résultats

<p>Le diagnostic a permis de découvrir quelques fossés de drainage dont certains servent de limites parcellaire ainsi que quelques fosses. L'ensemble des structures est d'époque récente (moderne ou contemporaine) ; très peu de matériel a été découvert. Cette opération renseigne sur l'aspect et la mise en valeur d'un terroir à la fin de l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine.</p>
lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

### Rapport d'opération

nombre de volumes	1
nombre de pages	50
nombre de figures	18

## Mots clés / Programmation (1)

Chronologie		Sujets / Thème	
Paléolithique		Edifice public	
inférieur		Edifice religieux	
moyen		Edifice militaire	
supérieur		Bâtiment commercial	
Mésolithique - Epipaléolithique		Structure funéraire	
Néolithique		Voierie	
ancien		Hydraulique	
moyen		Habitat rural	
récent		Villa	
Chalcolithique		Bâtiment agricole	
Protohistoire		Structure agraire	X
Age du Bronze		Urbanisme	
ancien		Maison	
moyen		Structure urbaine	
récent		Foyer	
Âge du Fer		Fosse	
premier âge du fer		Sépulture	
deuxième âge du fer		Grotte	
Antiquité		Abri	
République romaine		Mégalithe	
Empire romain		Artisanat alimentaire	
Haut-empire (-52 à 284)		Argile : atelier	
Bas-empire (285 à 476)		Atelier métallurgique	
Epoque médiévale		Artisanat	
Haut Moyen-Âge		Autre	
Moyen-Âge			
Bas Moyen-Âge			
Epoque Moderne	X		
Epoque Contemporaine	X		
ère industrielle			

Mobilier	Nbre	Etudes annexes
Industrie lithique		Géologie, pédologie
Industrie osseuse		Datation
Céramique	X	Anthropologie
Restes végétaux		Paléontologie
Faune	X	Zoologie
Flore		Botanique
Objet métallique		Palynologie
Arme		Macrorestes
Outils		Analyse de céramique
Parure		Analyse de métaux
Habillement		Acquisition de données
Trésor		Numismatique
Monnaie		Conservation
Verre		Restauration
Mosaïque		Autre
Peinture		
Sculpture		
Inscription		
Autre		

### Programmation

N° de programme et intitulé	tous programmes, toutes périodes
-----------------------------	----------------------------------

## Liste des intervenants

### Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Viviane Aubourg-Josset : carte archéologique d'Indre-et-Loire
	Damien Leroy : agent en charge de l'Indre-et-Loire
SADIL	Bruno Dufay
	Matthieu Gaultier
	Marie-Christine Lacroix

### Rapport de diagnostic

Rédaction / réalisation	Matthieu Gaultier
-------------------------	-------------------

### Intervenants administratifs

DRAC Centre, SRA	Laurent Bourgeau : conservateur régional
Conseil général d'Indre-et-Loire	Eric Barthez : direction déléguée à l'aménagement du territoire

### Aménageur

Communauté de communes du Véron	Gilles Rouiller : président
	François Rousse : vice-président
	Patrick Guionnet : vice président



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC  
n° 05/0748

### Arrêté

#### de prescription de diagnostic archéologique

relatif au projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits "Le Chêne Rousseau"  
et "Les Champs Fleuris" à Avoine et Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE  
PREFET DU LOIRET  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU la loi n° 2004-804 du 9 août et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 04-264 du 15 octobre 2004 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Louis LEPRETRE, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 2 mai 2005 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire ;

VU le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, présenté le 11 octobre 2005 par la communauté de communes du Véron, 32 rue Nationale, 37420 Avoine, pour un projet d'implantation d'une entreprise sur des terrains situés aux lieux-dits "Le Chêne Rousseau" à Avoine et "Les Champs Fleuris" à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire), cadastrés ZB 59 à 64 à Avoine et AE 527, 528, 530 à 535, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 704 et 705 à Savigny-sur-Véron, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 13 octobre 2005 ;

**CONSIDERANT** la superficie du projet (12,4 ha), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur les terrains faisant l'objet des travaux susvisés, sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : AVOINE

Localisation : lieu-dit "Le Chêne Rousseau"

Cadastre : ZB 59 à 64

Commune : SAVIGNY-EN-VÉRON

Localisation : lieu-dit "Les Champs Fleuris"

Cadastre : AE 527, 528, 530 à 535, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 704 et 705

Emprise : 124 000 m<sup>2</sup>

Projet : implantation d'une entreprise

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

### Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

### Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 mètres. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

**Article 4** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la communauté de communes du Véron, au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Orléans, le 18 octobre 2005

Pour le Préfet de la région Centre  
Préfet du Loiret et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles,



Jean-Louis DEPRETRE

Destinataires :

Communauté de communes du Véron  
Conseil général d'Indre-et-Loire  
INRAP

Copies pour information :

Préfecture d'Indre-et-Loire  
Commune d'Avoine  
Commune de Savigny-en-Véron  
Service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire



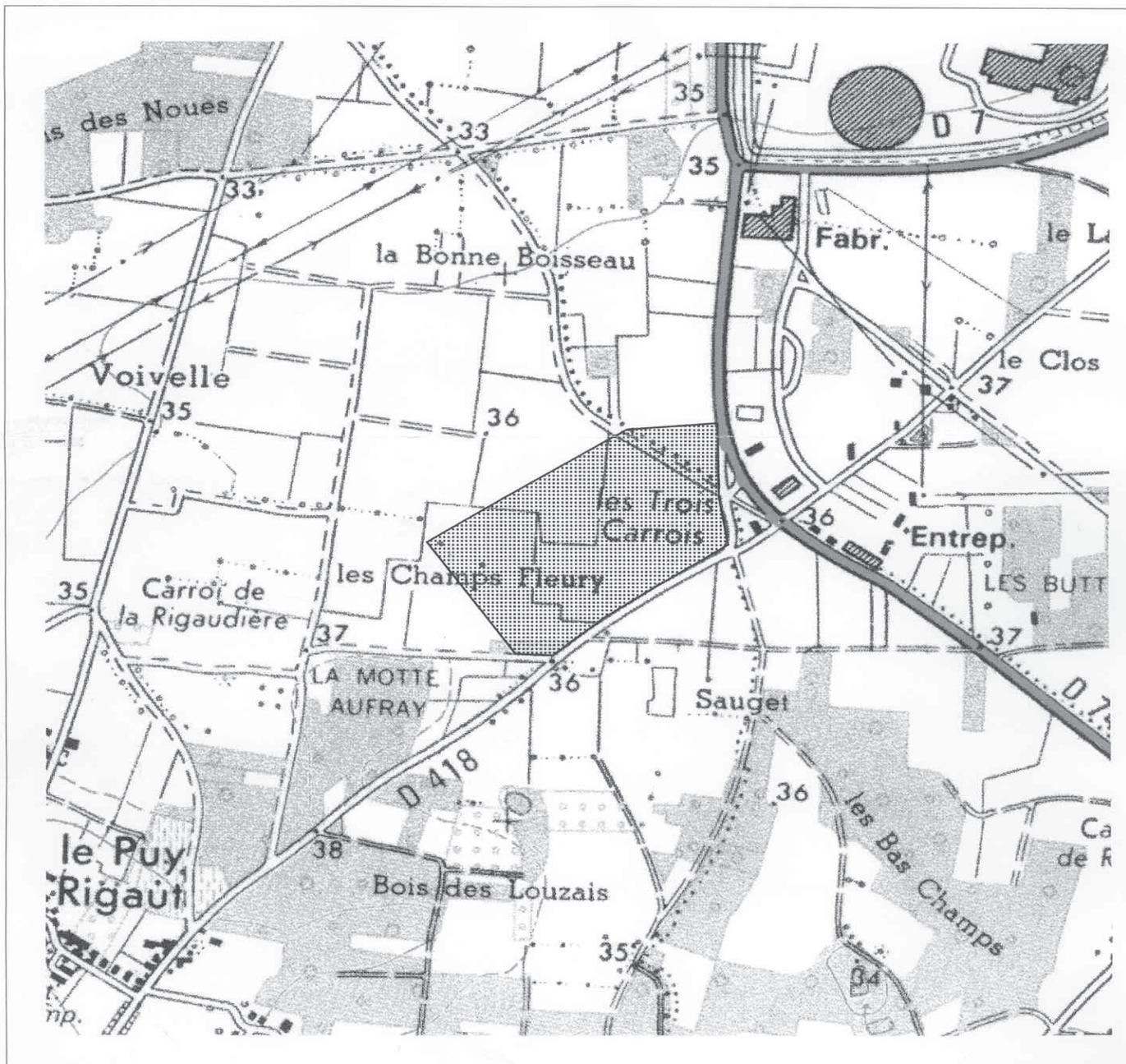
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Béret

Culture  
Communication

Savigny-en-Véron (I.-et-L.) "les Champs-Fleuris"  
Avoine "le Chêne-Rousseau"  
Plan annexé à l'arrêté de prescription de diagnostic n°05/0748

Préfecture de la région Centre  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie



 Projet

1:10000

Sources graphiques : BD CARTO® - ©IGN, Paris 2002 ;  
SCAN 25® - ©IGN, Paris 2001 - Licence 2000/CUIN/9036 ;  
"reproduction interdite"  
D.R.A.C. / S.R.A. édition de oct. 2005

OA n°6720



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Service régional de l'archéologie

**ARR-MODIF-DIAGNOSTIC**  
**n° 05/0787**

### **Arrêté**

**de modification de la prescription de diagnostic archéologique n° 05/0748 du 18 octobre 2005**  
relatif au projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits "Le Chêne Rousseau"  
et "Les Champs Fleuris" à Avoine et Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE  
PREFET DU LOIRET  
Chevalier de la Légion d'Honneur

**VU** le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

**VU** la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU** l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

**VU** l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**VU** l'arrêté n° 04-264 du 15 octobre 2004 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Louis LEPRETRE, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

**VU** l'arrêté du 2 mai 2005 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire ;

**VU** le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, présenté le 11 octobre 2005 par la communauté de communes du Véron, 32 rue Nationale, 37420 Avoine, pour un projet d'implantation d'une entreprise sur des terrains situés aux lieux-dits "Le Chêne Rousseau" à Avoine et "Les Champs Fleuris" à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire), cadastrés ZB 59 à 64 à Avine et AE 527, 528, 530 à 535, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 704 et 705 à Savigny-sur-Véron, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 13 octobre 2005 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 05/0748 du 18 octobre 2005 relatif au projet susvisé ;

VU le courrier du 7 novembre 2005, complété le 9 novembre 2005, de la communauté de communes du Véron précisant que pour tenir compte de diverses contraintes, le projet a été légèrement modifié avec une incidence sur l'emprise foncière ;

**CONSIDERANT** les courriers des 7 et 9 novembre 2005 de la communauté de communes du Véron ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1er de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 05/0748 du 18 octobre 2005 est modifié de la façon suivante :

Commune : AVOINE  
Localisation : lieu-dit "Le Chêne Rousseau"  
Cadastre : ZB 58 à 66

Commune : SAVIGNY-EN-VÉRON  
Localisation : lieu-dit "Les Champs Fleuris"  
Cadastre : AE 522 à 524, 527, 528, 530 à 536, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 633, 634, 704 et 705

Emprise : 143 000 m<sup>2</sup>

**Article 2** : Les autres dispositions de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 05/0748 du 18 octobre 2005 demeurent inchangées.

**Article 3** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la communauté de communes du Véron et au Conseil général d'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le 10 novembre 2005

Pour le Préfet de la région Centre  
Préfet du Loiret et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles,



Jean-Louis LEPRETRE

Destinataires :  
Communauté de communes du Véron  
Conseil général d'Indre-et-Loire

Copies pour information à :  
Préfecture d'Indre-et-Loire  
Commune d'Avoine  
Commune de Savigny-en-Véron  
Service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Arrêté portant désignation du responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par arrêté n°05/0748 en date du 18 octobre 2005.



Direction régionale des affaires culturelles Centre

Service régional de l'archéologie  
**ARR-DESIGN-RESP**  
**N° DIAG - 05/0782**  
**AB**

LE PREFET DE LA REGION CENTRE  
PREFET DU LOIRET  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;  
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;  
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°05/0748 en date du 18 octobre 2005 ;

**A R R E T E**

**Article 1er -**

**Monsieur Matthieu GAULTIER**, Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire, Direction Générale des Services du Département, Direction de la Culture et des Sports, Hôtel du Département, Place de la Préfecture, B.P. 3217, 37032 TOURS Cedex 01, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région **CENTRE**,

Département : **INDRE-ET-LOIRE**

Communes : **AVOINE** et **SAVIGNY-EN-VERON**.

Lieux-Dits : « Le Chêne Rousseau » – « Les Champs Fleuris »

Parcelles : ZB n° 59 à 64 (Avoine) et AE 527, 538, 530 à 535, 538 à 558, 570 à 572, 575 à 577, 580 à 582, 585 à 587, 590 à 596, 598 à 627, 629, 630, 704 et 705 (Savigny-en-Véron).

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire

**Article 2 - prescriptions générales**

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3** - le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire et à M. Matthieu GAULTIER.

Fait à ORLEANS, 08/10/05

Pour le Préfet de la région Centre,  
Préfet du Loiret, et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires  
culturelles empêché,  
Le Conservateur régional de l'archéologie,

DESTINATAIRES : Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire  
M. Matthieu GAULTIER

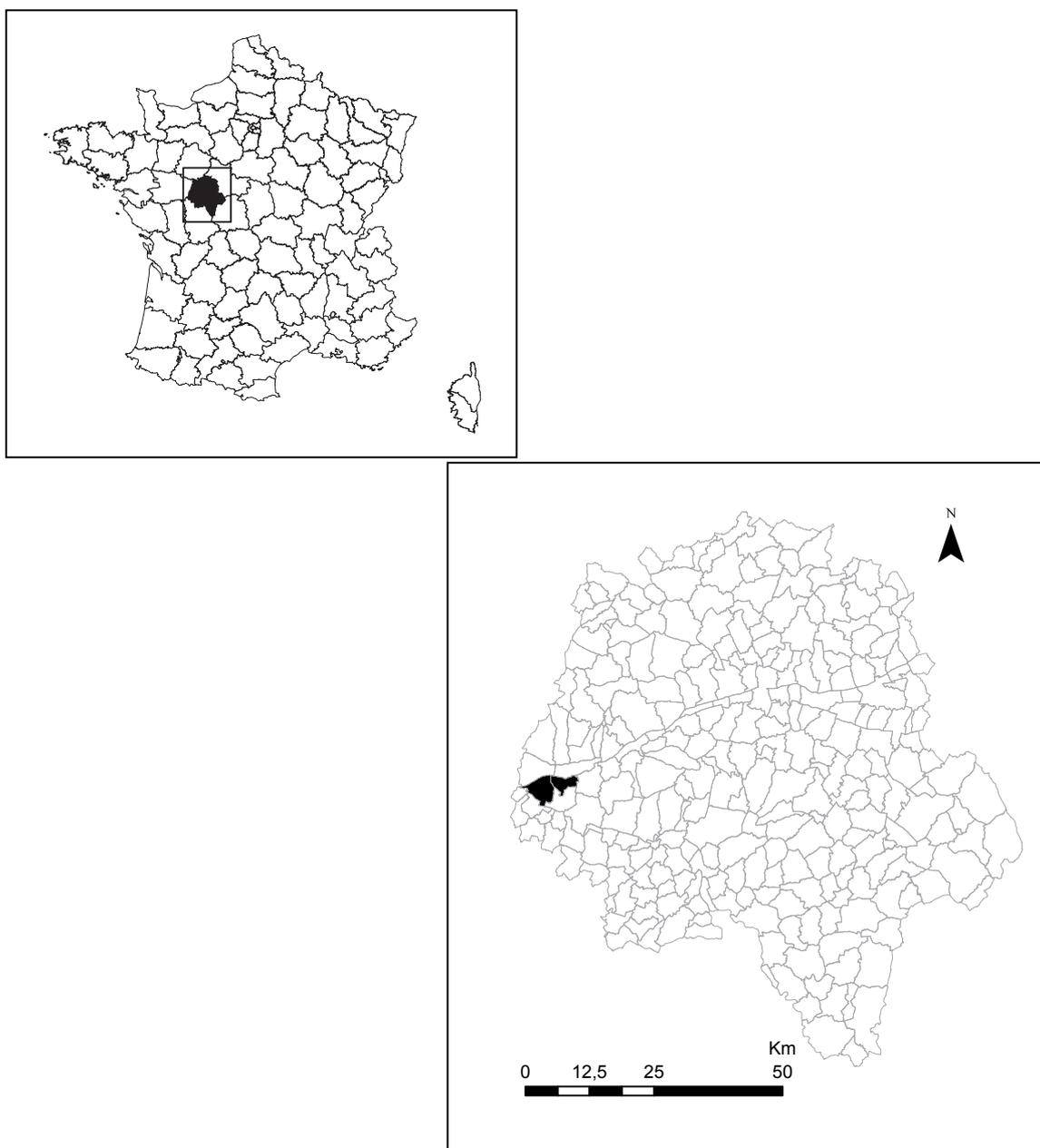
  
Laurent BOURGEAU.

**SAVIGNY-EN-VERON et AVOINE**

**Projet d'implantation d'une entreprise  
aux lieux-dits « Le Chêne Rousseau »  
et « Les Champs Fleuris »**

**1. Circonstances de l'intervention**

Un projet d'implantation d'une plate-forme logistique par l'entreprise Système U au sein d'une ZAC sur des terrains appartenant à la communauté de communes du Véron a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le diagnostic concerne une surface de 14,3 hectares, il s'étend sur les communes d'Avoine et Savigny-en-Véron. Les terrains sont la propriété de la Communauté de communes du Véron.



*figure 1 : carte de localisation d'Avoine et Savigny-en-Véron*

## 2. Objectifs et méthode

Le diagnostic a été mené en une seule campagne de 12 jours entre le 28 novembre et le 13 décembre 2005. Les tranchées de diagnostic ont été réalisées avec une pelle mécanique, travaillant en rétro action, équipée d'un godet lisse de 2 mètres de largeur. Ces tranchées continues ont été implantées suivant un axe est - ouest sur les parcelles de la commune d'Avoine (à l'est de la RD 749), dans la longueur de la surface à diagnostiquer (axe sud-ouest / nord-est) sur la commune de Savigny-en-Véron sauf à l'extrémité ouest, où, pour des raisons pratiques d'accès et de circulation de la pelle, les tranchées ont été implantées suivant un axe nord - sud.

32 tranchées d'une longueur comprise entre 38 et 437 mètres ont été réalisées sur l'emprise. Quelques élargissements ponctuels de ces tranchées ont été réalisés. Au total la surface ouverte est de 16500 mètres carrés, soit environ 11,5 % de la surface concernée par le diagnostic.

Les structures découvertes ont été fouillées (par moitié pour les fosses, par sondage manuels et mécaniques pour les fossés) ; enregistrée, photographiées et dessinées (à l'échelle 1/20).

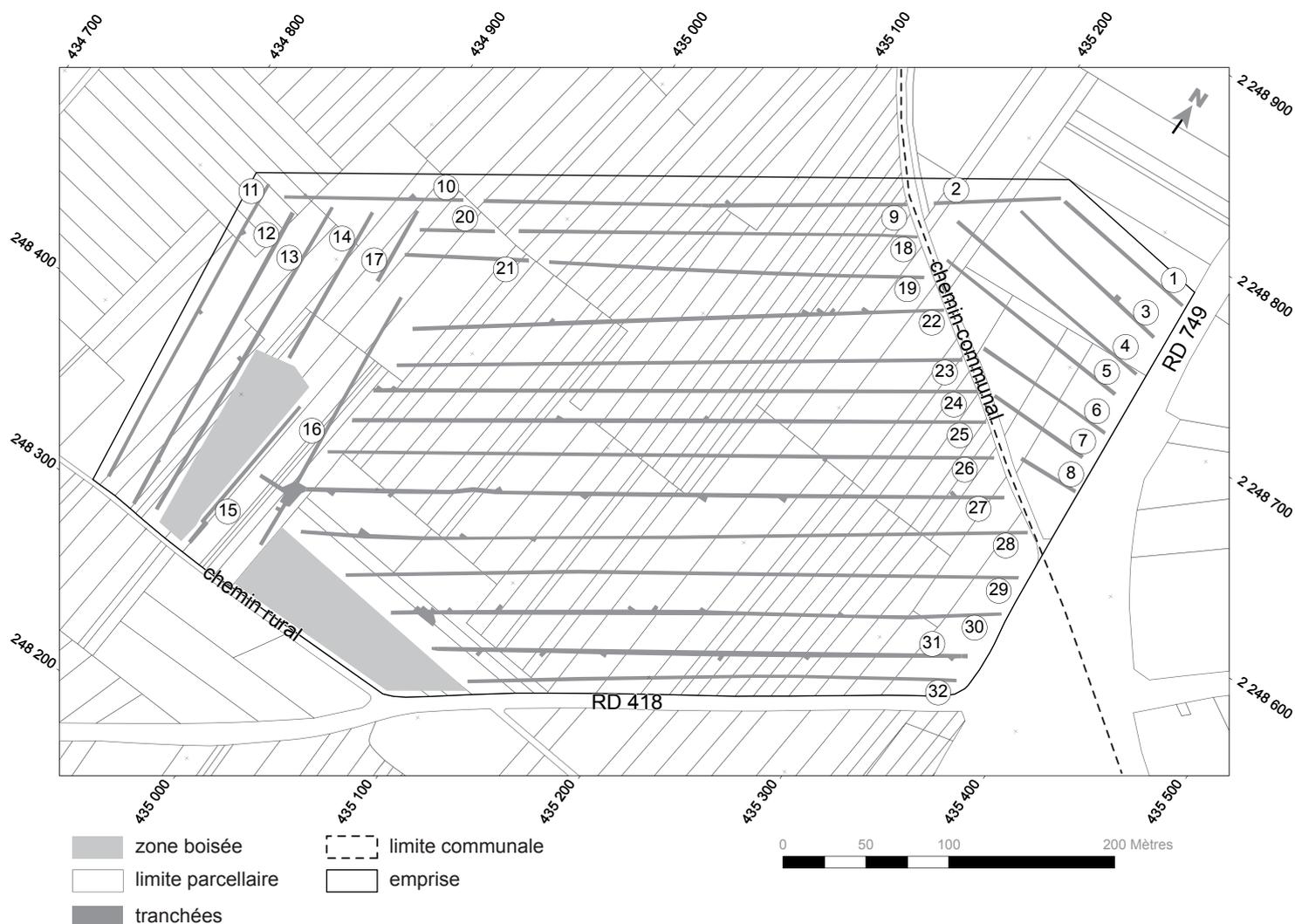


figure 2 : emprise du diagnostic, localisation et numérotation des tranchées

### 3. Contexte de l'intervention

#### 3.1. Contexte géographique et géologique

Les terrains diagnostiqués se situent à l'angle nord-ouest de la RD 749 et de la RD 418. L'essentiel de la surface diagnostiquée se trouve sur la commune de Savigny-en-Véron.



figure 3 : localisation du diagnostic, fond de plan : carte au 1/25000 de l'IGN

La communauté de commune du Véron est composée, d'est en ouest, des communes de Huismes, Avoine, Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron. Ces quatre communes sont inscrites dans la confluence de la Vienne et de la Loire. La commune d'Huismes est également arrosée par la Riasse qui débouche dans l'Indre. Cette dernière, qui coule parallèlement à la Loire, s'y jette au niveau de la commune d'Avoine.

Le pays du Véron est donc traditionnellement marqué et limité par le réseau hydrographique : la Loire au nord ouest, la Vienne au sud-ouest et la Riasse à l'est.

Cette situation hydrographique détermine un relief assez plat notamment dans la partie nord-ouest de la communauté de commune où nous avons réalisé le diagnostic. Les altitudes atteintes sont comprises entre 30 (au niveau du ru du Bouchet sur la commune de Savigny-en-Véron) et 90 mètres (buttes témoins située à l'est du pays du Véron). Le point le plus élevé du relief le plus proche de notre intervention est la butte du Puy Rigault, il s'agit d'une légère éminence qui culmine à 43 mètres N.G.F. au dessus des formations alluvionnaires récentes qui l'entoure.

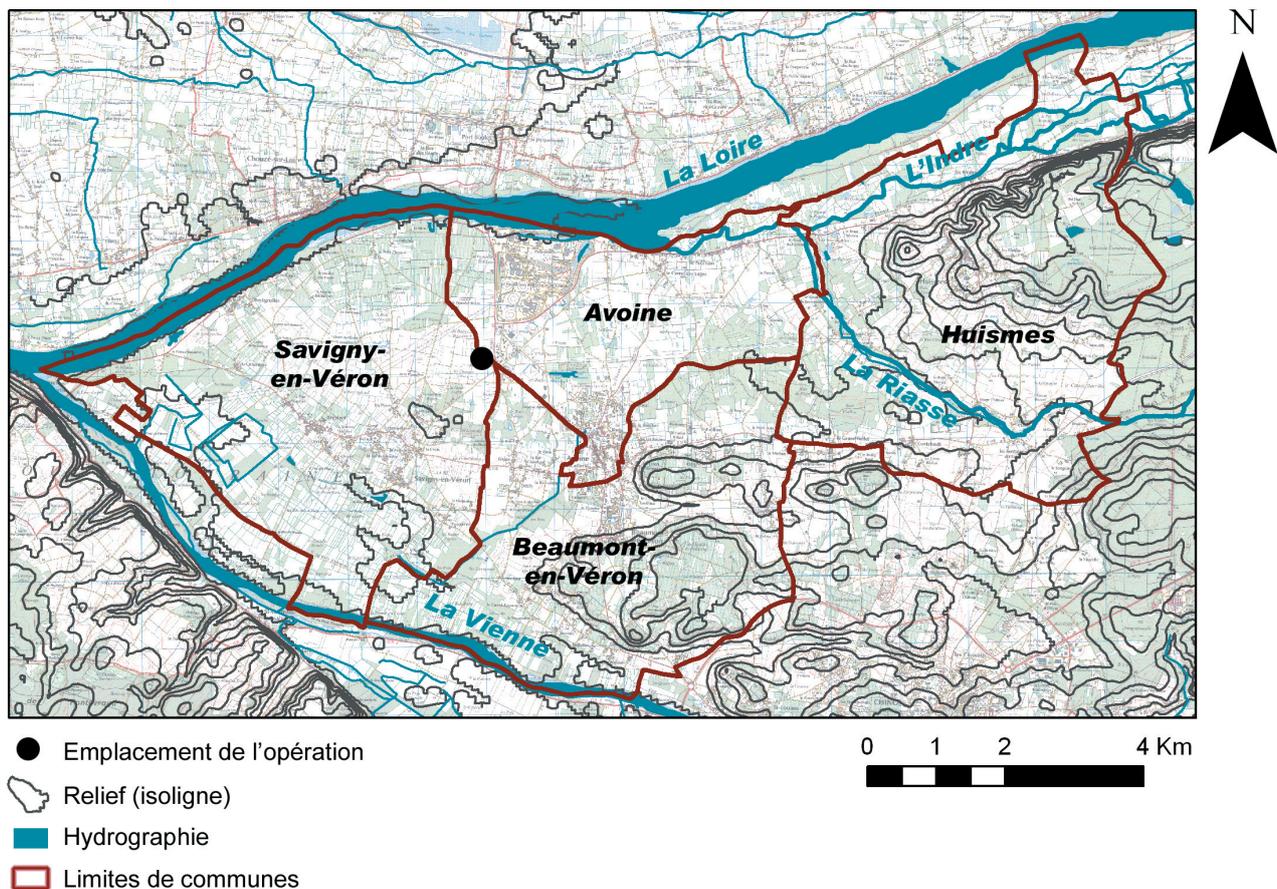


figure 4 : hydrographie et hypsométrie de la Communauté de commune du Véron

La géologie locale est également fortement marquée par l'hydrographie. On voit, sur la carte géologique que le pays du Véron est essentiellement occupé par des alluvions au nord et à l'ouest. On notera, toutefois, qu'au nord, en bordure du lit mineur de la Loire, apparaissent des formations anciennes : Oxfordien et Cénomaniens moyen et inférieur (ère secondaire).

Au sud et à l'est on trouve des couches plus anciennes : Cénomaniens, Turonien et Sénonien (ère secondaire). Quelques formations éocène détritiques et des limons de plateaux sont présents à l'est du bourg d'Huisme. La butte cénomanienne du Puy Rigault constitue l'avancée la plus occidentale de ces formations.

Enfin le pays du véron est traversé par une faille qui passe d'ouest en est au niveau des bourgs de Savigny-en-Véron et Avoine puis qui oblique au nord vers Huisme. Cette faille limite grossièrement la zone calcaire du Véron au sud et à l'est et la zone alluvionnaire (sable, galets et argile) au nord-ouest.

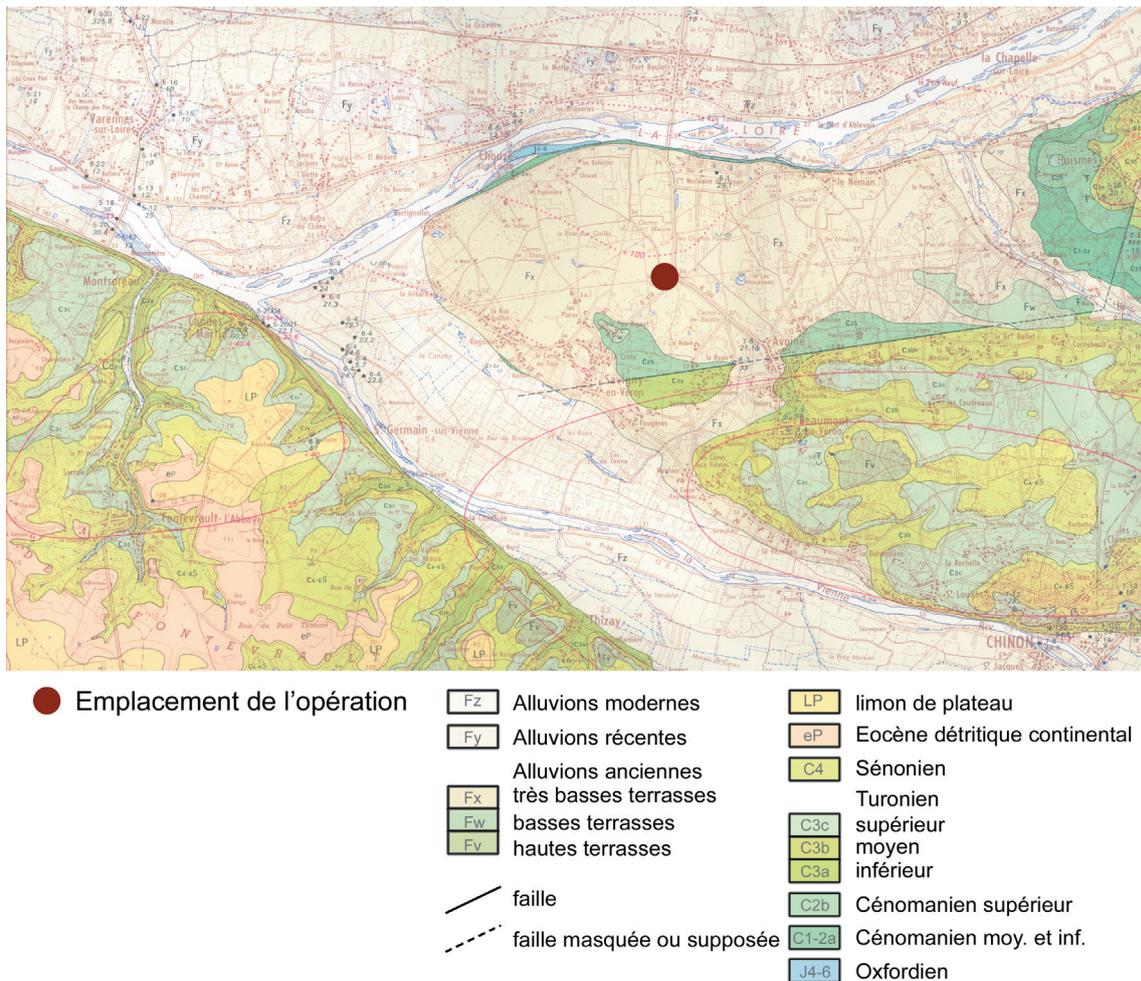


figure 5 : extrait de la carte géologique de Chinon (BRGM)

## 3.2. Contexte archéologique

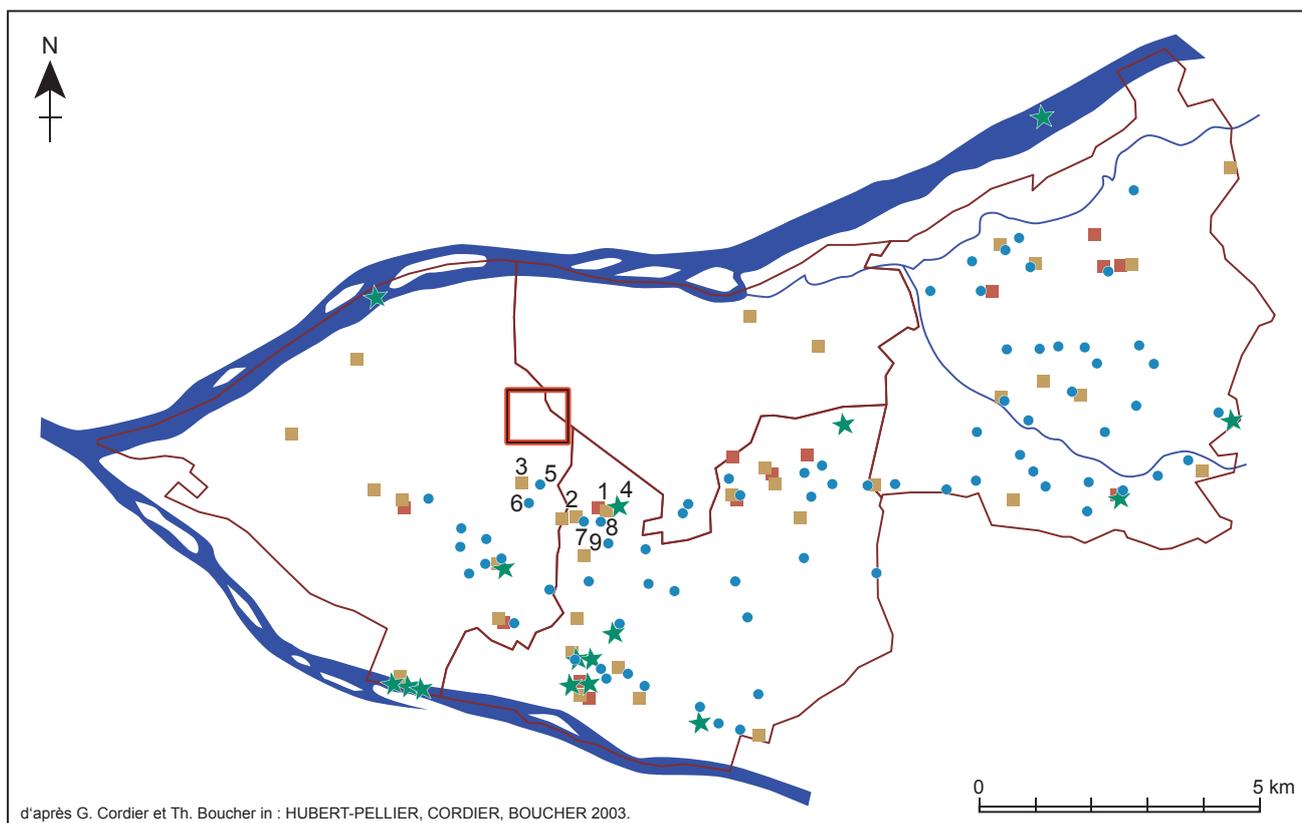
### 3.2.1. Généralités

Le territoire de la communauté de commune du Véron a fait l'objet de nombreuses prospections archéologiques mais de peu de diagnostics et fouilles.

Les plus anciennes traces de l'occupation humaine du territoire remontent au paléolithique inférieur ; signalons, au lieu dit "Le Puy Rigault", à proximité de notre intervention, la découverte de plusieurs bifaces, dont l'un très roulé, peut être attribué à l'Abbevillien ou l'Acheuléen ancien d'après Gérard Cordier. Ces pièces ont été découvertes sur des lambeaux d'alluvions anciennes uniquement conservées sous une forme remaniée au sommet de la butte du Puy Rigault ("inversion du relief").

L'occupation du terroir se poursuit sans discontinuer tout au long de la préhistoire jusqu'à nos jours comme en témoignent les nombreux sites et découvertes mentionnés par Gérard Cordier et Thomas Boucher (HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003 <sup>(1)</sup>).

On notera que la plupart des sites, que ce soit pour les périodes préhistoriques, protohistoriques ou historiques se concentrent au sud et à l'est du territoire de la communauté de commune. Ainsi la commune d'Avoine et, dans une moindre mesure, celle de Savigny-en-Véron en sont pratiquement dépourvues tandis que sur les communes d'Huismes et Beaumont-en-Véron, les découvertes sont nombreuses et également réparties sur le territoire.



- |   |  |  |
|---|--|--|
|  Emplacement de la fouille | sites préhistoriques et protohistoriques (G. Cordier)  | sites de l'âge du fer et historiques (Th. Boucher)   |
|  paléolithiques            |  mésolithiques / néolithiques |  de la fin de l'âge du fer au haut moyen-âge |
|  Âge du Bronze             |  |  |

figure 6 : sites archéologiques et historiques recensés sur la Communauté de commune du Véron (d'après les travaux de G. Cordier et Th. Boucher in : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003 <sup>(1)</sup>)

1 : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003 - Hubert-Pellier M., Cordier G. et Boucher Th. 2003 : Le Véron, publication de l'Ecomusée du Véron, éd. La Simarre, Joué-les-Tours, 2003. 197 p.

### 3.2.2. Les sites archéologiques à proximité de l'intervention

Quatre sites de découvertes de matériel préhistorique et cinq historiques sont connus au sud de la zone diagnostiquée. Ces sites se trouvent sur les communes de Savigny-en-Véron et Beaumont-en-Véron. Ces sites sont en général mal documentés car il ne s'agit que de découvertes de prospections pédestre ou de surveillance de travaux.

Le détail des sites et des découvertes est donné dans le tableau ci-dessous :

**Listing des sites archéologiques à proximité de la zone diagnostiquée**

	Commune	Lieu-dit	Fig. 6 N°	type d'approche	datation	type de découverte	précisions
Préhistoire	Beaumont-en-Véron	entre Le Ruau et Le Ridoit	1	Prospection pédestre	Paléolithique supérieur	industrie lithique	magdalénien
	Beaumont-en-Véron	entre Le Ruau et Le Ridoit	1	Prospection pédestre	Néolithique	industrie lithique	
	Beaumont-en-Véron	Carroi du Motté	2	Prospection pédestre	Mésolithique Néolithique	industrie lithique	
	Savigny-en-Véron	Les Louzais	3	Prospection pédestre	Néolithique	céramique	
	Beaumont-en-Véron	entre Le Ruau et Le Ridoit	4	Prospection pédestre	Âge du Bronze	céramique	artisanat : fragment de tore, fragment de sole de four de potier ?
Histoire	Savigny-en-Véron	Bois des Louzais	5	Surveillance de travaux	Antiquité	céramique	période augustéenne, fragments de 5 céramiques (dont 2 archéologiquement complètes) matériel provenant probablement d'une tombe)
	Savigny-en-Véron	entre Le Champ Chenin et Le Moitié	6	Prospection pédestre	Antiquité	céramique	
	Beaumont-en-Véron	La Rue Chambert (Est)	7	Prospection pédestre	Tène Finale et Antiquité	matériel métallique et céramique	
	Beaumont-en-Véron	La Rue Chambert	8	Prospection pédestre	Antiquité	matériel métallique	
	Beaumont-en-Véron	Les Fromentaux	9	Prospection pédestre	Antiquité		

d'après les travaux de Th. Boucher et G. Cordier in : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003

*Figure 7 : listing des sites archéologiques connus au sud de l'emprise*

Enfin, signalons qu'un diagnostic mené par une équipe INRAP a eu lieu non loin (à proximité de la RD749 au sud de notre emprise) en 2004. Cette opération n'a pas permis de découvrir de traces d'une installation humaine, seul un paléo-chenal a été identifié (informations orales Thomas Boucher et Fabrice Porcel).

## 4. Résultats de l'intervention de diagnostic

### 4.1. Stratigraphie locale

Le substrat observé au niveau de la ZAC est sableux, argilo-sableux par endroits dans les niveaux les plus profonds que nous avons atteint à la pelle mécanique.

Nous avons réalisé 7 sondages profonds qui ont tous révélé la même stratigraphie. Le niveau le plus profond que nous avons atteint est 3 mètres. Des résurgences d'eau, apparaissant à la profondeur de 2,50 mètres, rendaient très instables les parois de ces sondages qu'il fallait donc remblayer très rapidement. Du fait de cette instabilité, les niveaux d'apparition de chaque couche identifiée n'ont pas pu être relevés au tachéomètre mais simplement relativement au niveau du sol actuel à l'emplacement de chaque sondage, les cotes d'altitudes indiquées sur les coupes ci-dessous sont donc imprécises et mentionnées à titre indicatif.

En dehors des sondages profonds, le niveau de décapage retenu se situe légèrement en dessous du niveau d'apparition de la strate de sable jaune située juste la semelle de labour (figure 9 : horizon n°2).

Nous avons comparé les données de nos sondages profonds avec ceux réalisés pour l'étude géotechnique préalable à la construction (rapport d'étude géotechnique par l'entreprise CEBTP). Les sondages réalisés dans ce cadre révèlent la même stratigraphie que celle que nous avons observé, bien que les logs soient moins détaillés. Notre horizon 1 est qualifié de sable brun, les horizons 2, 3 et 4 sont rassemblés en un seul appelé : "sable ocre-beige" ou "beige-ocre". Dans certains sondages, quelques précisions nous sont données : présence de gravier ("sable beige ocre à passées graveleuses" dans le sondage Pu7) ou présence de nodules d'oxydation ("sable ocre-beige graveleux + nodule ferreux" dans le sondage Pu9). La plus grande profondeur atteinte par ces sondages ne dépasse pas 2,30 mètre (sondage Pu12).

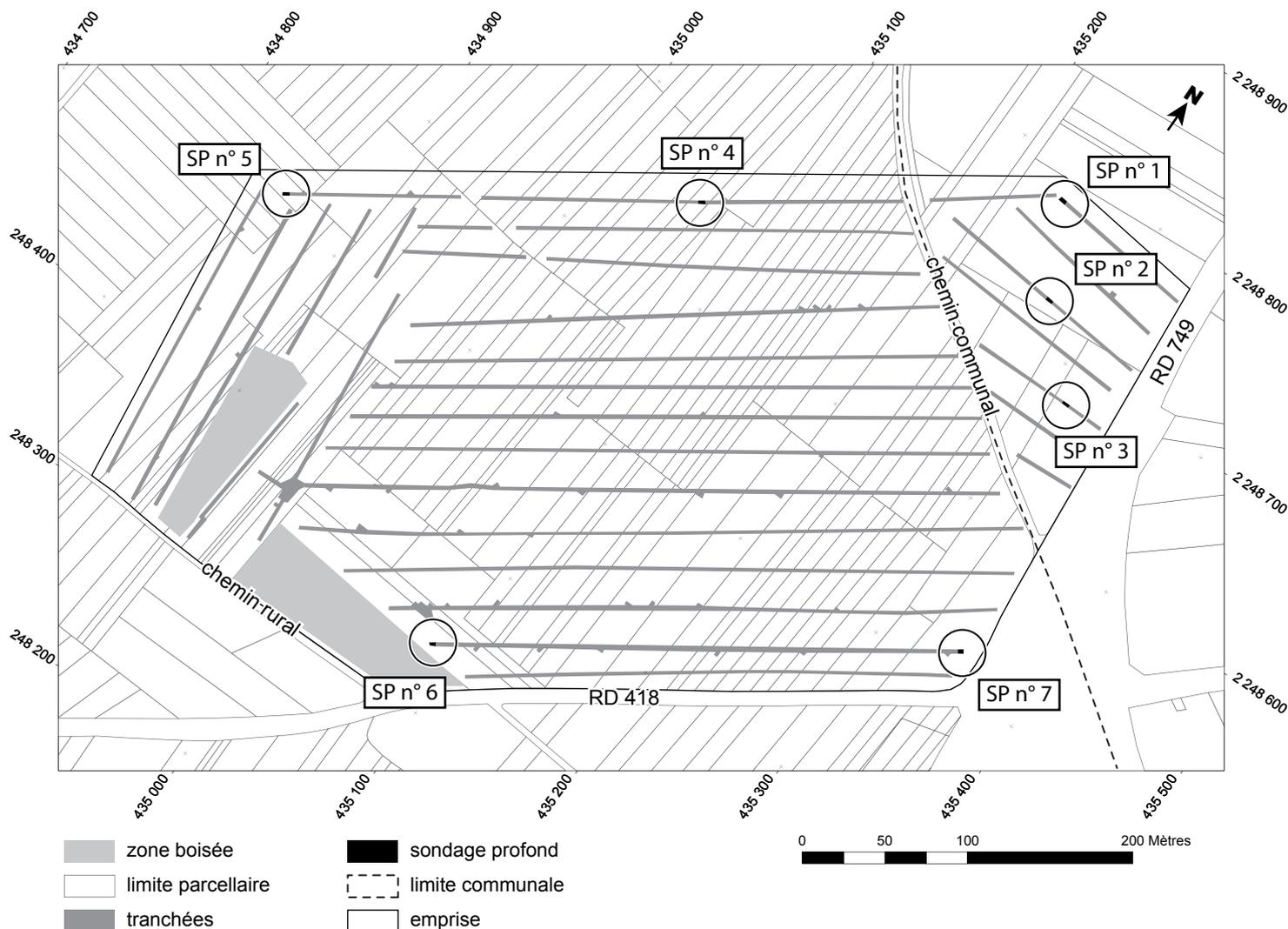
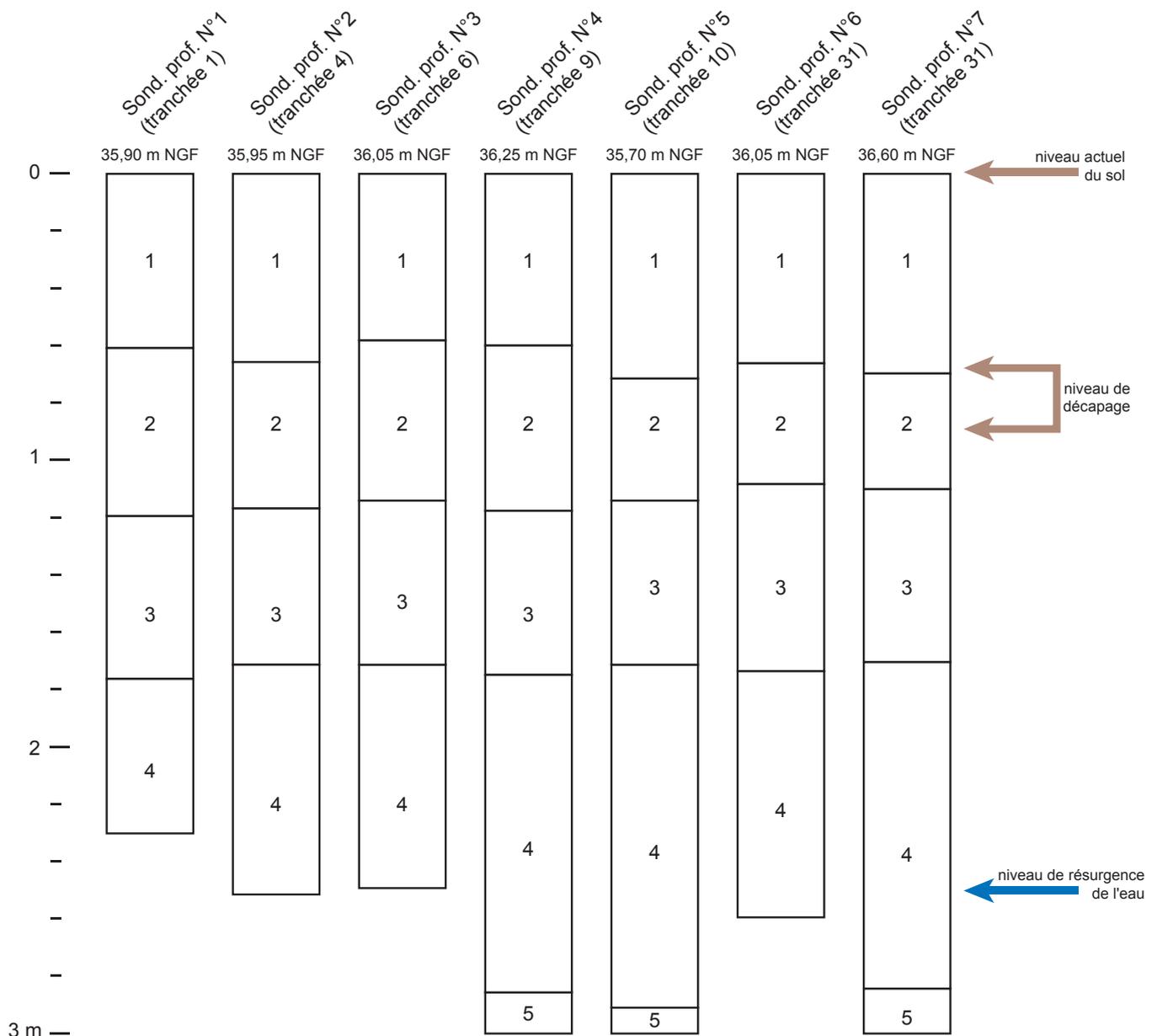


figure 8 : localisation des sondages profonds



- 1 : semelle de labour : sable brun avec par endroit des poches de sable gris, cette strate présente fréquemment un aspect lessivé dans sa partie inférieure.
- 2 : sable jaune clair à jaune orangé, les structures archéologiques sont aménagées dans cet horizon
- 3 : sable blanc avec de nombreuses traces d'oxydation visible sous la forme de concentration d'oxyde de fer (petits nodules éparpillés ou cupules)
- 4 : sable brun avec quelques poche de marne verte ou grise
- 5 : sable brun et gravier avec des poches de marne verte ou grise.

figure 9 : log schématique des sondages profonds

Les structures archéologiques repérées apparaissent dans la couche de sable jaune (horizon 2). Les couches inférieures n'ont livré aucun mobilier. A aucun moment elles ne présentent une organisation qui permettent de supposer l'existence d'un sol ou d'un niveau d'occupation ancien qui aurait été préservé. Les niveaux observés sont des alluvions récentes ou des alluvions anciennes fortement perturbées par les inondations (la zone était inondable avant la construction des levées de la Loire). Les niveaux les plus anciens conservés dans notre secteur d'étude sont situés sur les reliefs comme la butte du Puy Rigault (cf. G. Cordier in : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003).

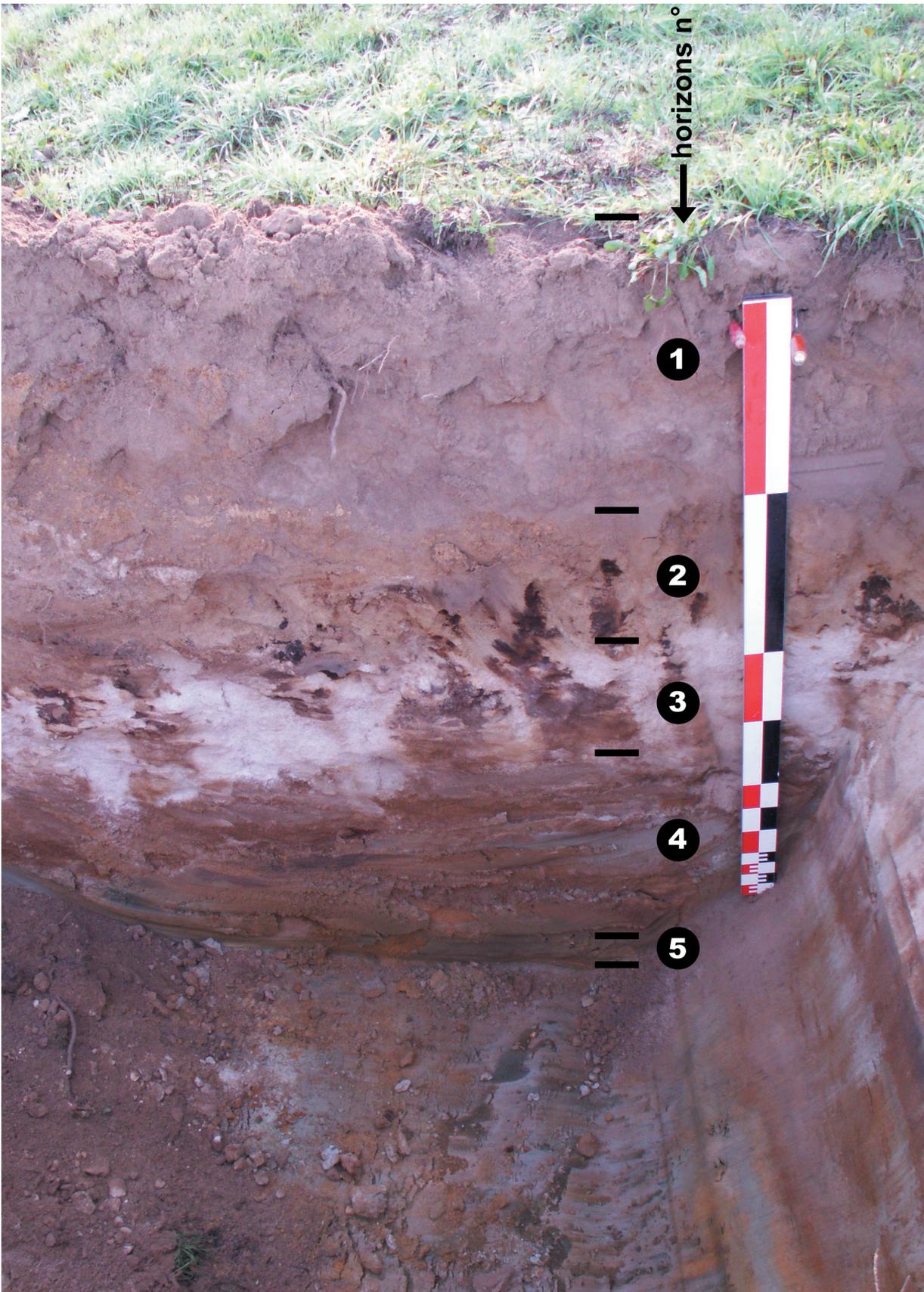


figure 9bis : cliché du sondage profond n° 7 avec report des niveaux d'apparition des différents horizons stratigraphiques.

## 4.2 Les structures archéologiques

Un réseau de fossé parcellaire et/ou de drainage a été découvert sur l'ensemble de la surface diagnostiquée. Outre ces fossés quelques fosses ont également été identifiées. L'ensemble des structures n'a livré que très peu de mobilier.

*figure 10 : plan général des découvertes (fossés et autres structures) - cf. page suivante*

### 4.2.1 Le réseau de fossés

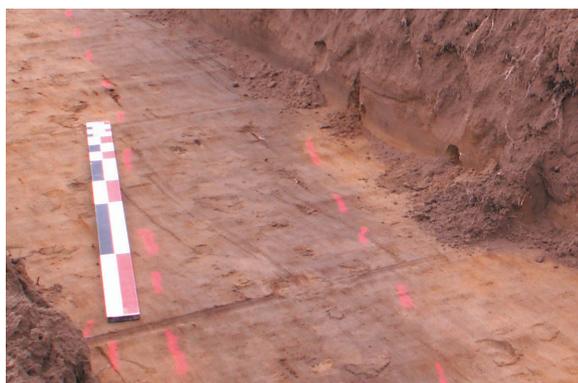
Les tranchées réalisées ont révélé, sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée, des tronçons de fossés orientés nord - sud ou est - ouest . Les sondages manuels et mécaniques réalisés dans ces tronçons de fossés révèlent, d'une manière générale, des profils en V ou en U très évasés. Le comblement présente, en général, un aspect uniforme : comblement de sable gris ou brun-noir (cf. figure 12) (la description de chaque fossé est consultable en annexe 1).

Très peu de matériel a été découvert à l'occasion de la fouille de ces fossés, le lecteur en trouvera la liste ci-dessous. Les dessins de la céramique de F47 et F56 sont consultables en annexe 2.

Numéro	Type	Description	NR	NMI	Datation
Fossé 25	Terre cuite architecturale	Brique, pâte rouge à dégraissant assez grossier	1		Moderne ?
Fossé 32	Terre cuite architecturale	Fragment de tegula	1		Antiquité
Fossé 40	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte rouge – brune avec dégraissant grossier	1		Moderne
Fossé 47	Céramique	Grès, pâte gris clair, fragments d'une anse	2	1	Moderne (postérieur au XVII <sup>e</sup> )
Fossé 49	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte ocre – brune, dégraissant grossier	1		
Fossé 52	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte rouge – brune avec dégraissant grossier	1		Moderne ?
Fossé 56	Céramique	Pâte gris clair, surface extérieure noir, fond d'un petit pot	1		Antiquité ?

Nous tenons à remercier Philippe Husi pour son expertise de la céramique du fossé 47.

*figure 11 : listing du matériel découvert dans les fossés*



*figure 12 : vue en plan du fossé 18 dans la tranchée 11 (détail)*

Les fossés apparaissent juste sous la semelle de labour actuelle. On observe assez régulièrement une interface lessivée entre la semelle de labour proprement dite et le niveau d'apparition du fossé.

Nous avons associé les tronçons des fossés d'une tranchée à l'autre et nous proposons une organisation de ce réseau (figures 15 et 16). Pour associer les tronçons de fossés entre eux nous nous sommes basé, non seulement sur leur orientation, mais également sur leur aspect : largeur, comblement...

Deux grandes catégories de fossés peuvent être distinguées en fonction de leur largeur et de leur profondeur ; les fossés les plus imposants, que l'on nommera « principaux » sont au nombre de 23, ils se caractérisent par une profondeur supérieure ou égale à 40 cm et une largeur de 100 cm minimum (figure 13). Ces fossés portent, parfois, les traces de nombreux curages qui sont visibles uniquement lorsque le recreusement n'a pas suivi le tracé initial du fossé : on aperçoit alors en coupe deux ou trois profils de fossés côte à côte ou entremêlés (figure 14).

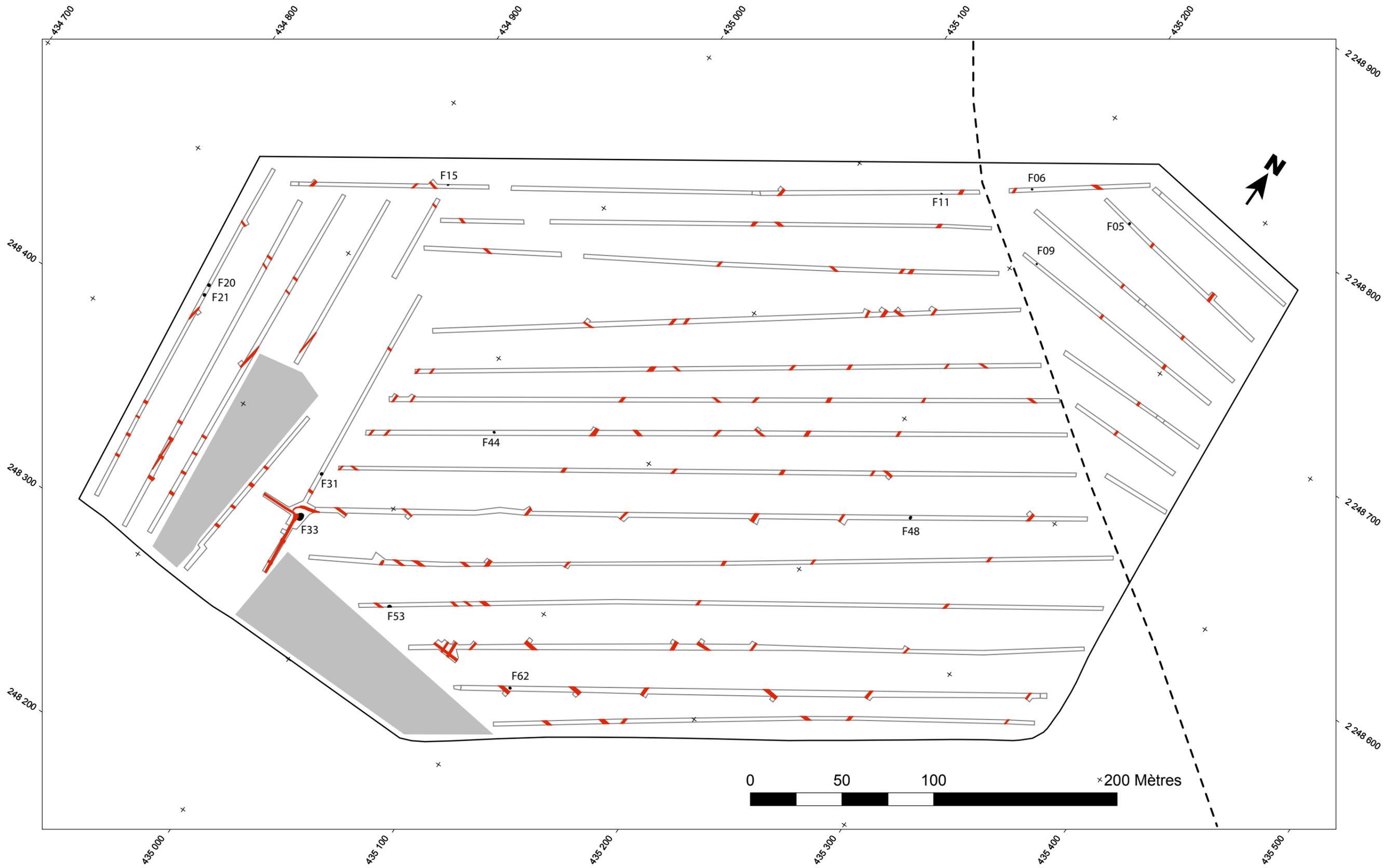
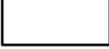


Figure 10 : plan des structures archéologiques découvertes avec indication des numéros des fossés, pour les numéros des fossés le lecteur se reportera aux figures 15 et 16.

- |   |                   |   |                  |
|---|-------------------|---|------------------|
|  | zone boisée       |  | limite communale |
|  | fossés            |  | emprise          |
|  | autres structures |  | tranchées        |

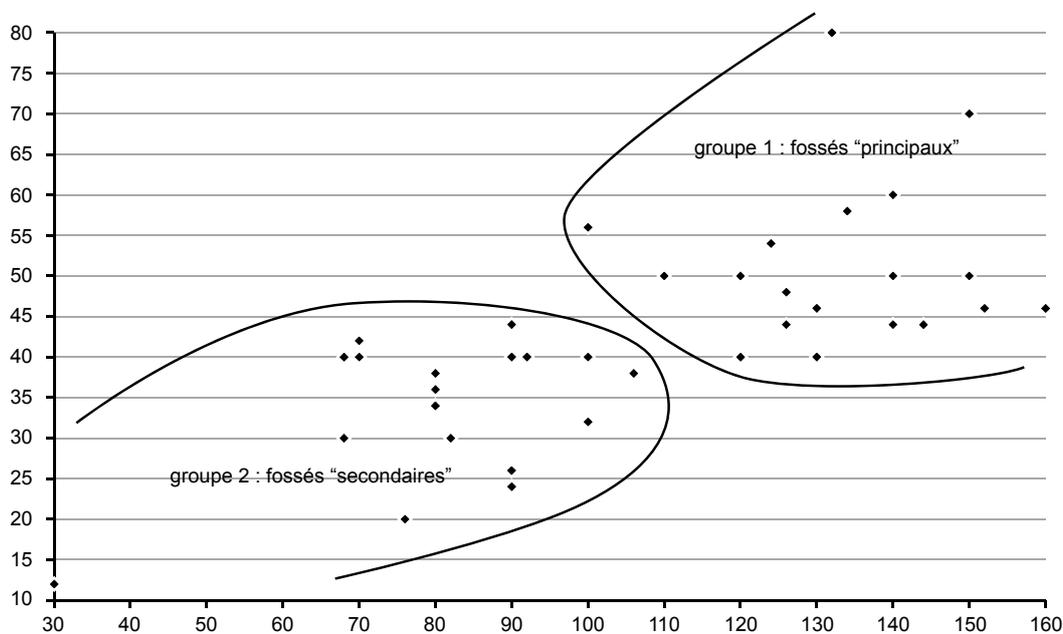


figure 13 : répartition des fossés selon leur largeur (abscisses) et leur profondeur (ordonnées) en cm.

figure 14 : photo de la coupe de F57 (détail). On distingue, dans la forme du creusement, 3 creusements du même fossé entremêlés.



Les autres fossés sont de moindre importance, nous les qualifierons de « secondaires » : ils ont une largeur inférieure à 110 et une profondeur inférieure à 45 cm (cf. figure 13). Ainsi, les fossés ayant une profondeur supérieure à 40 mais une largeur inférieure à 100 sont classés dans la catégorie « secondaire ». Il en va de même pour les 3 fossés ayant une largeur supérieure à 100 mais une profondeur inférieure à 40.

Les axes des fossés respectent l'orientation générale des limites parcellaire visibles sur le cadastre napoléonien et le cadastre actuel du secteur d'étude à l'exception notable de F42 (figure 15 et 16). Les fossés observés se superposent parfois exactement sur les limites parcellaires visibles sur le cadastre de 1837 (cadastre napoléonien). Toutefois dans la plupart des cas, les fossés respectent les alignement des limites parcellaires sans se superposer à celles-ci. A travers cette observation transparaît évidemment le fait qu'entre la division fiscale d'un terroir et son exploitation, sa mise en valeur, il y a plus qu'une nuance.

Ce réseau de fossés est, au moins, mis en place à la période moderne. Nous formulons cette proposition compte tenu du matériel qui a été découvert dans le comblement des fossés et compte tenu également d'un plan de 1774 (Plan topographique de la presu'île du Véron de la juridiction de Chinon en Touraine levé pour M<sup>re</sup> Aubert, Chevalier du Petit Thouars, Chevalier de S<sup>t</sup> Louis, ancien commandant des volontaires de Soubise) sur lequel est symbolisé un réseau de fossés orientés est - ouest et nord - sud <sup>(3)</sup>.

Lorsque nous avons pu observer des croisements entre fossés, nous n'avons pas pu distinguer dans les comblements des différences permettant d'établir l'antériorité d'un fossé par rapport à l'autre. Les comblements sont homogènes et sans doute contemporains. Ce réseau de fossé a du être utilisé et entretenu assez longtemps avant d'être partiellement abandonné (à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou au début du XX<sup>ème</sup> siècle ?). Une partie de ce réseau nous est parvenue, certains fossés actifs à l'heure actuelle sont implantés suivant l'axe, et à l'emplacement de fossés plus anciens (figure 18).

figure 15 et 16 : proposition d'organisation du réseau de fossé (cf. pages suivantes)

(3) : nous tenons à remercier Th. Boucher de l'Ecomusée du Véron qui nous a permis de consulter une copie de ce plan.

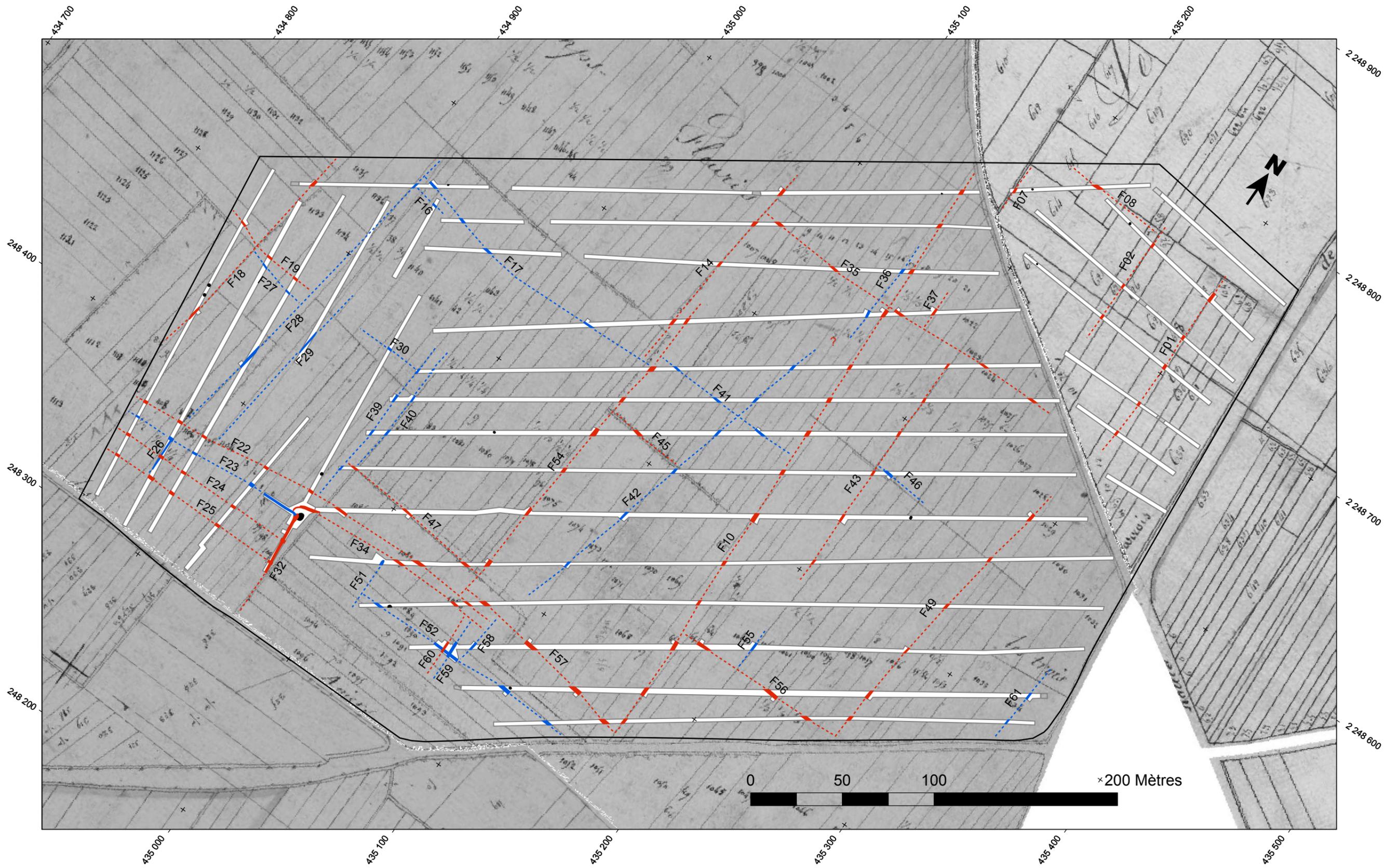


Figure 15 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre napoléonien de Savigny-en-Véron (section C1) et Avoine (section B1)

- |   |                     |   |                  |
|---|---------------------|---|------------------|
|  | zone boisée         |  | limite communale |
|  | fossés "principaux" |  | emprise          |
|  | fossés secondaires  |  | tranchées        |

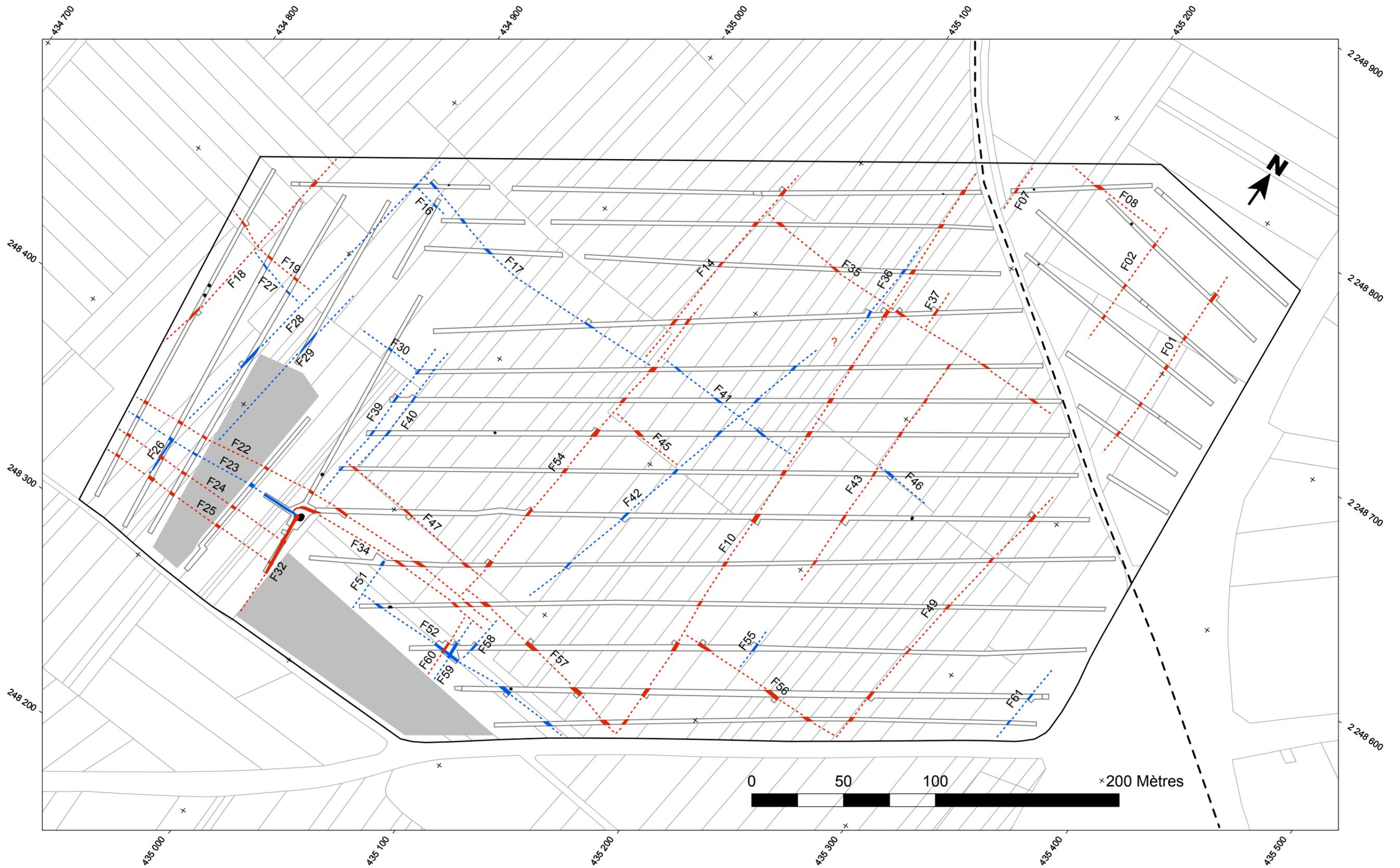
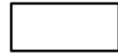


Figure 16 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre actuel de Savigny-en-Véron (section AE) et Avoine (section ZB)

- |   |                     |   |                  |
|---|---------------------|---|------------------|
|  | zone boisée         |  | limite communale |
|  | fossés "principaux" |  | emprise          |
|  | fossés secondaires  |  | tranchées        |

#### 4.2.2 Les autres structures

Les autres structures (figure 10) sont des fosses de forme circulaire ou sub-circulaire, peu profondes. Certaines d'entre elles (F5, F20, F21 et F31) ont servi à enfouir les restes de feux : présence de charbon de bois, de cailloux et galets chauffés, de cendres mêlée au sable.

Les autres présentent, à l'exception de F15, comblée essentiellement par des cailloux roulés, un remplissage homogène composé de sable brun ou grisâtre.

Comme dans le cas des fossés, très peu de matériel a été découvert dans ces structures, le lecteur consultera la liste de ce matériel dans la figure 17.

Numéro	Type	Description	NR	NMI	Datation
Fosse 15	Terre cuite architecturale	Brique, pâte rouge à dégraissant assez grossier	2		Moderne
Fosse 15	Céramique	Grès, pâte gris clair	2	1	Moderne
Fosse 48	Faune	Os d'un petit ruminant ? (os immatures)	106	1	Moderne ?

figure 17 : listing du matériel découvert dans les fosses.

## 5. Conclusion

Le diagnostic réalisé sur l'emprise concerné par l'aménagement a révélé la présence d'aménagements d'époque moderne ou contemporaine liés à la mise en valeur et l'exploitation agricole du terroir.

L'essentiel des structures découvertes consiste en de nombreux fossés de drainage nécessaires compte tenu de la nature inondable des terrains exploités. Ces fossés sont orientés suivant les axes nord - sud et est - ouest tout comme les limites de parcelles visibles tant sur le plan de 1774 que sur le cadastre de 1837 et sur le cadastre actuel.

Certains des fossés ont été actifs sans doute assez longtemps, et entretenus par les exploitants du lieu (curage et recreusement sur place avec parfois un léger décalage de l'axe). A cet égard, on notera le cas de F7 dont la coupe dans la tranchée 2 du diagnostic montre bien la permanence de la structure au cours du temps depuis l'époque moderne jusqu'à nos jours : 3 fossés se succèdent suivant le même axe nord - sud avec de léger décalage dans l'implantation, le dernier en date est encore actif. Le premier fossé a été recreusé, presque dans le même emplacement, au moins une fois, puis s'est comblé lentement. Le deuxième fossé est creusé, suivant le même axe, avec un léger décalage vers l'est. Le fossé actuel, plus large, se décale, lui, vers l'ouest (figure 18).

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence un aspect du paysage agricole de cette partie du Véron. La mise en valeur du terroir dont témoigne le réseau de fossé de drainage découvert remonte, au moins, à la fin de l'époque moderne (XVII<sup>ème</sup> siècle). Ainsi, si aujourd'hui, cette partie du Véron présente un aspect ouvert, cela n'a pas toujours été le cas. Les fossés de drainage découverts devaient fortement marquer et rythmer le paysage, ces fossés étaient peut-être bordés de haies.

Ainsi, les populations de la fin de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine évoluaient, sans doute, dans un paysage de bocage aujourd'hui disparu. Cet environnement devait ressembler à celui que l'on peut observer actuellement le long de la Vienne, au sud de Savigny-en-Véron et de Beaumont-en-Véron. En l'état actuel de la connaissance, on ne peut préciser quel paysage ce bocage moderne vient remplacer ou modifier : prairie humide, lande, marais, bois...

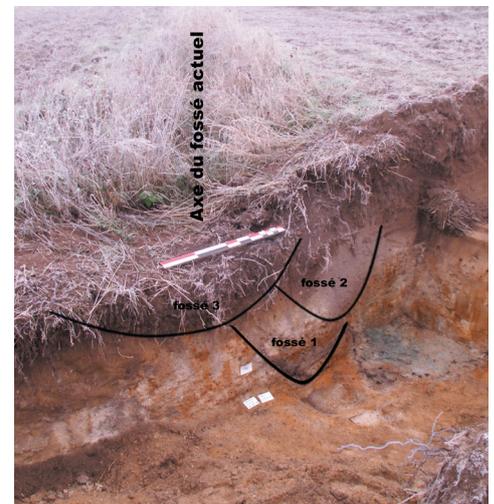
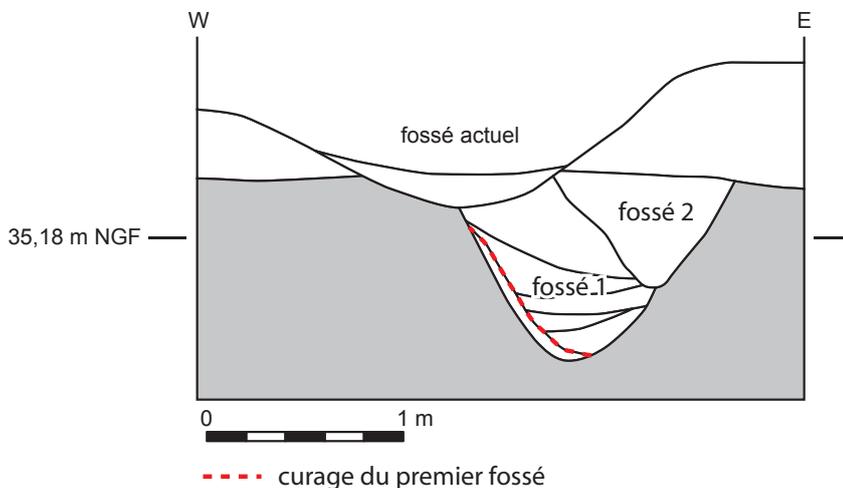
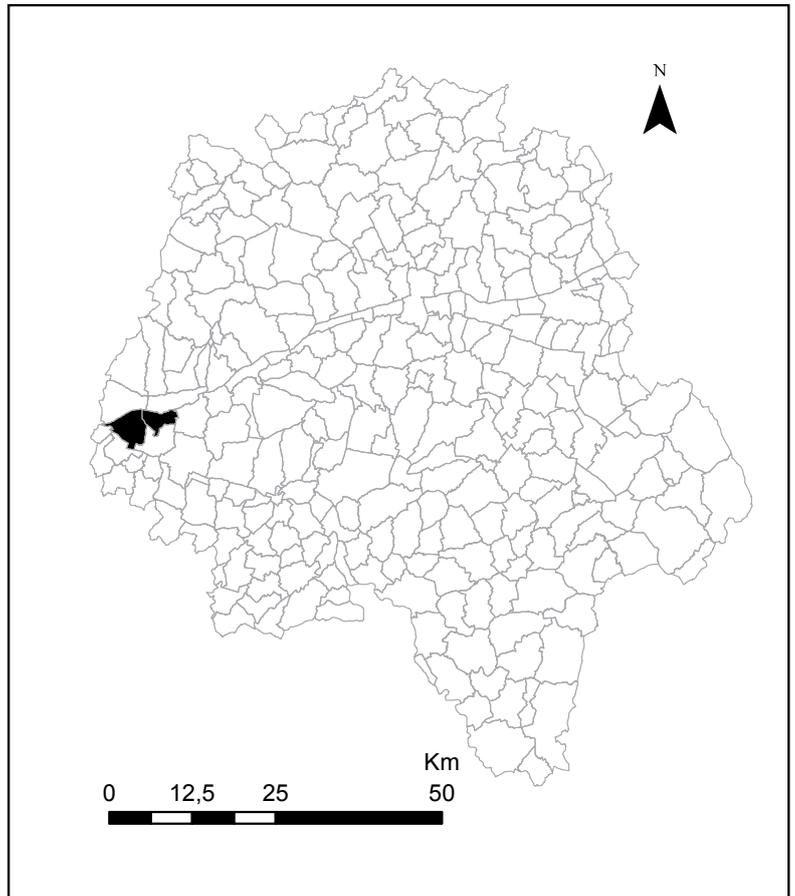
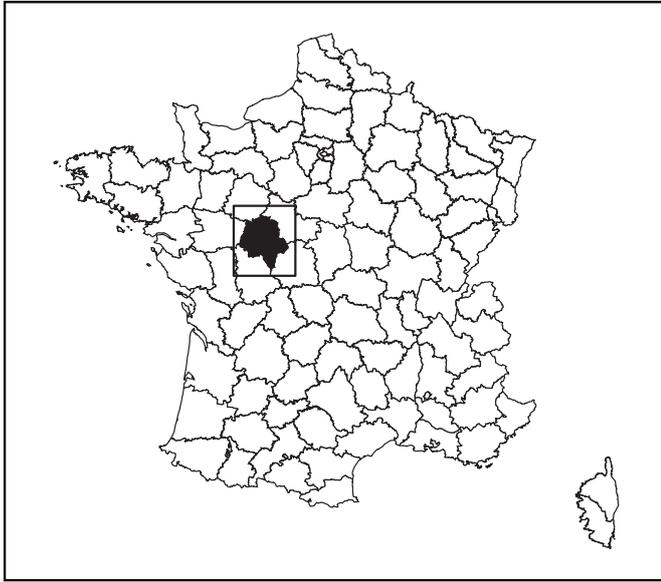


figure 18 : coupe de F7 (photo et dessin)

## Annexe 1 : table des figures

**Pour chaque figure, le numéro de page indiqué en premier correspond à la pagination de la figure dans le texte du rapport, le second celui de la pagination de la figure dans l'annexe 2**

figure 1 : carte de localisation d'Avoine et Savigny-en-Véron	p. 1 / 19
figure 2 : emprise du diagnostic, localisation et numérotation des tranchées	p. 2 / 20
figure 3 : localisation du diagnostic, fond de plan : carte au 1/25000 de l'IGN	p. 3 / 21
figure 4 : hydrographie et hypsographie de la Communauté de commune du Véron	p. 4 / 22
figure 5 : extrait de la carte géologique de Chinon (BRGM)	p. 5 / 23
figure 6 : sites archéologiques et historiques recensés sur la Communauté de commune du Véron (d'après les travaux de G. Cordier et Th. Boucher in : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003)	p. 6 / 24
figure 7 : listing des sites archéologiques proches de l'opération de diagnostic	p. 7
figure 8 : localisation des sondages profonds	p. 8 / 25
figure 9 : log schématique des sondages profonds	p. 9 / 26
figure 9bis : cliché du sondage profond n° 7 et son interprétation	p. 10 / 27
figure 10 : plan général des découvertes (fossés et autres structures)	p. 12 / 28
figure 11 : listing du matériel découvert dans les fossés	p. 11
figure 12 : vue en plan du fossé 18 dans la tranchée 11	p. 11 / 29
figure 13 : répartition des fossés selon leur largeur (abscisses) et leur profondeur (ordonnées) en cm	p. 13 / 30
figure 14 : photo de la coupe de F57, on distingue, dans la forme du creusement, 3 creusement du même fossé entremêlés	p. 13 / 30
figure 15 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre napoléonien de Savigny-en-Véron (section C1) et Avoine (section B1)	p. 14 / 31
figure 16 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre actuel de Savigny-en-Véron (section AE) et Avoine (section ZB)	p. 15 / 32
figure 17 : listing du matériel découvert dans les fosses	p. 16
figure 18 : coupe de F7 (photo et dessin)	p. 17 / 33



*figure 1 : carte de localisation d'Avoine et Savigny-en-Véron*

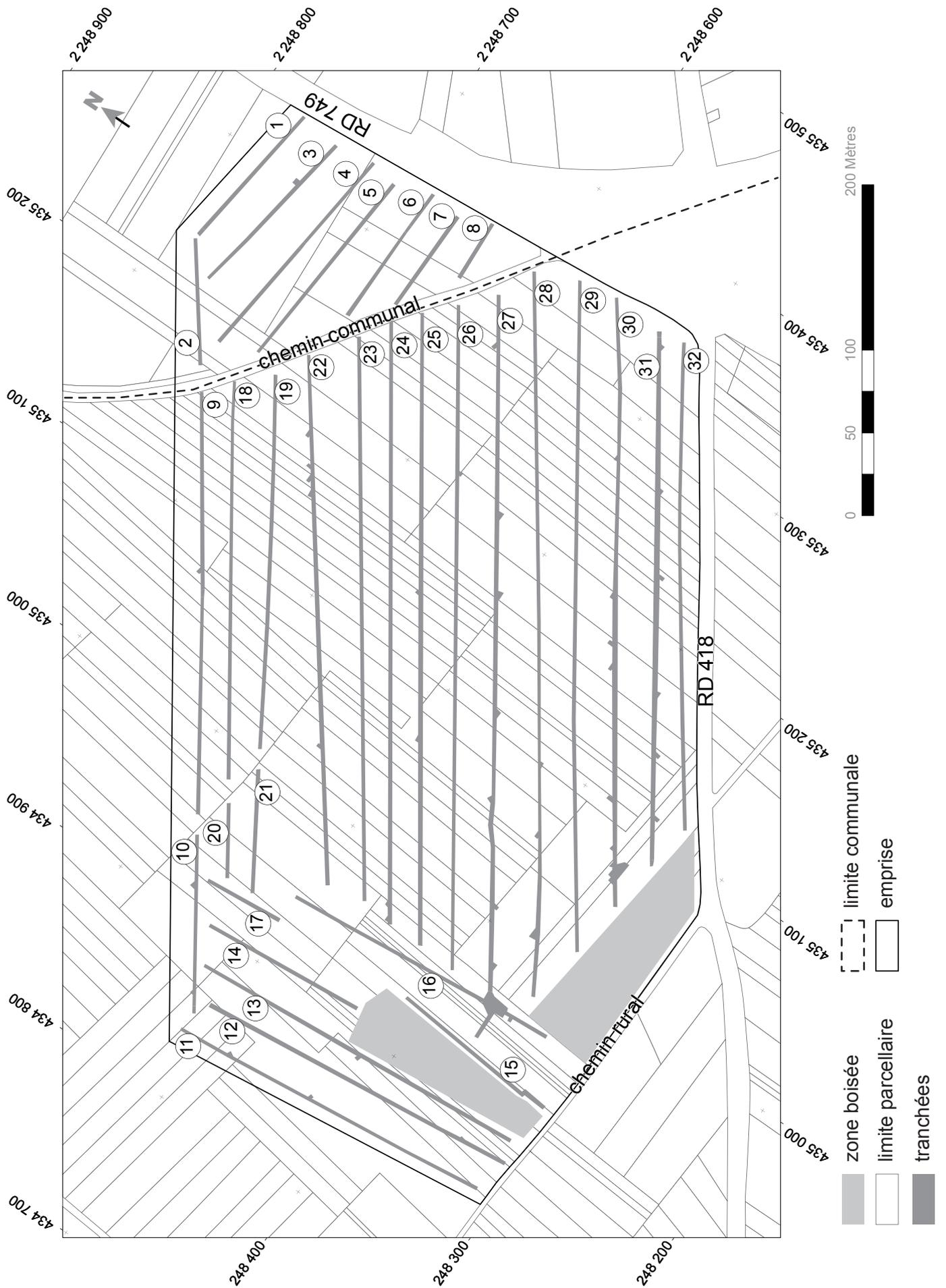
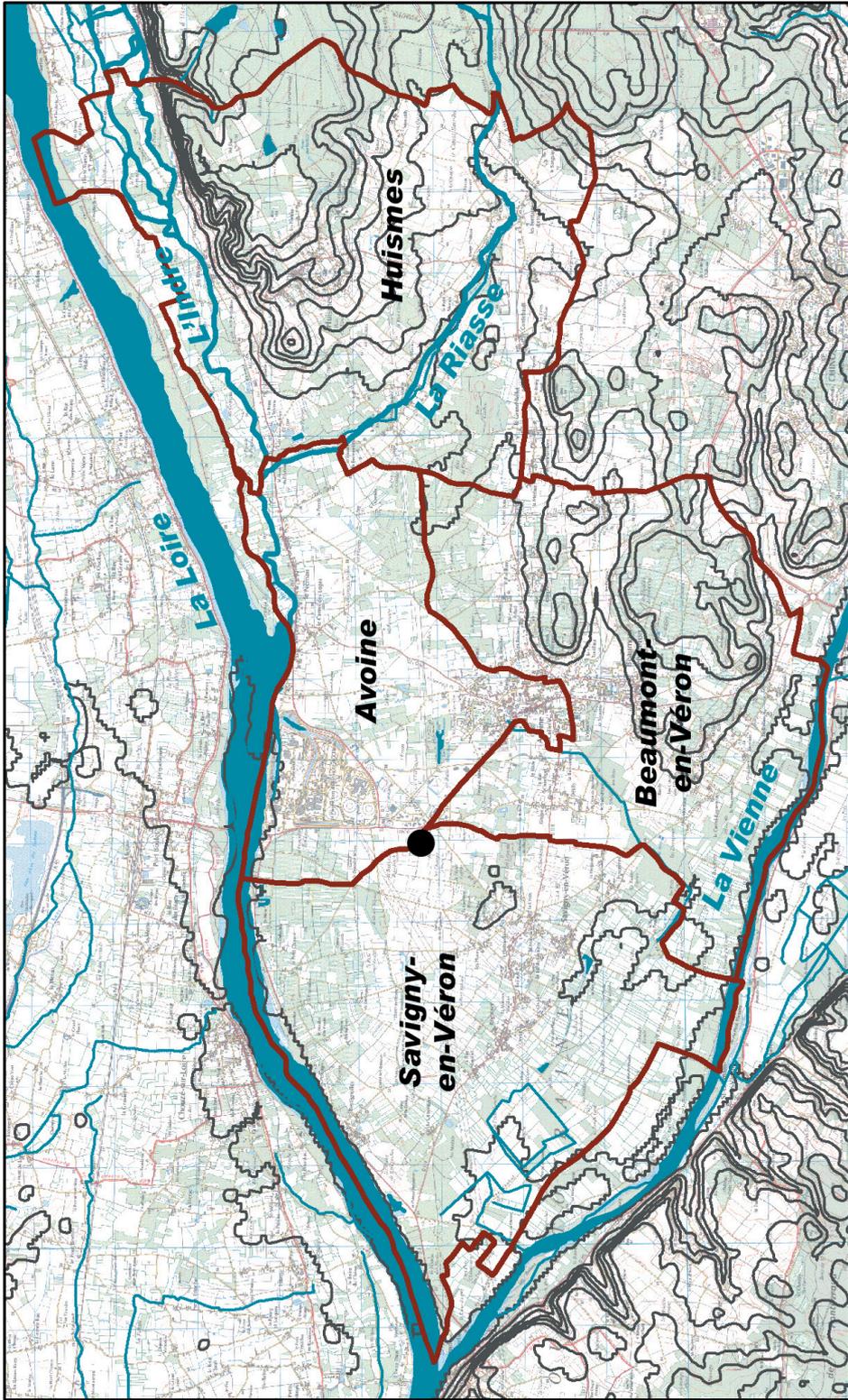
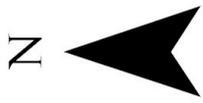


figure 2 : emprise du diagnostic, localisation et numérotation des tranchées



figure 3 : localisation du diagnostic, fond de plan : carte au 1/25000 de l'IGN



- Emplacement de l'opération
- Relief (isoligne)
- Hydrographie
- Limites de communes

figure 4 : hydrographie et hypsométrie de la Communauté de commune du Véron



● Emplacement de l'opération

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fz</span>	Alluvions modernes	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">LP</span>	limon de plateau
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fy</span>	Alluvions récentes	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">eP</span>	Eocène détritique continental
	Alluvions anciennes	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C4</span>	Sénonien
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fx</span>	très basses terrasses		Turonien
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fw</span>	basses terrasses	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C3c</span>	supérieur
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fv</span>	hautes terrasses	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C3b</span>	moyen
		<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C3a</span>	inférieur
	faille	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C2b</span>	Cénomaniens supérieur
	faille masquée ou supposée	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">C1-2a</span>	Cénomaniens moy. et inf.
		<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">J4-6</span>	Oxfordien

figure 5 : extrait de la carte géologique de Chinon (BRGM)

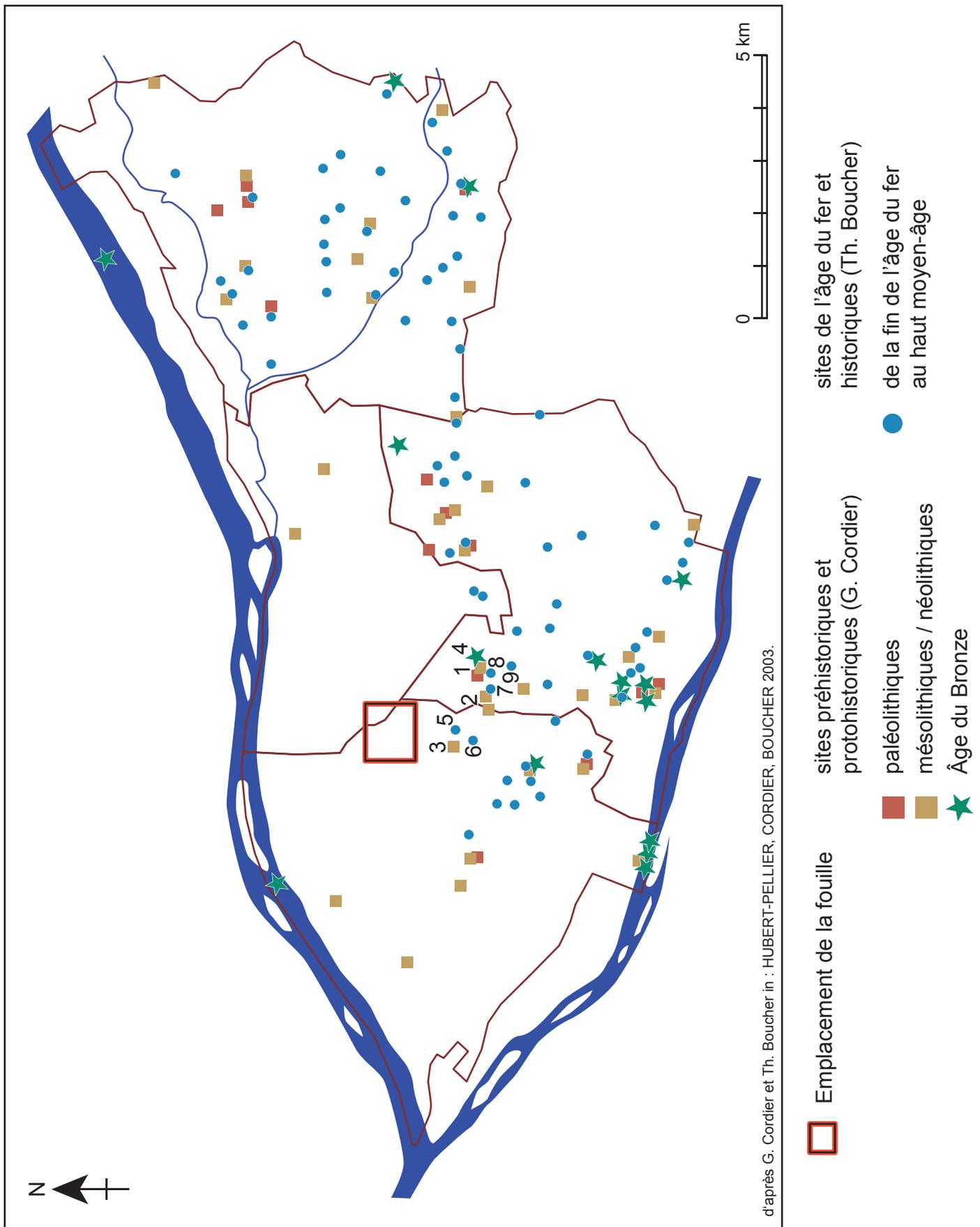


figure 6 : sites archéologiques et historiques recensés sur la Communauté de commune du Véron (d'après les travaux de G. Cordier et Th. Boucher in : HUBERT-PELLIER, CORDIER, BOUCHER 2003 <sup>(1)</sup>)

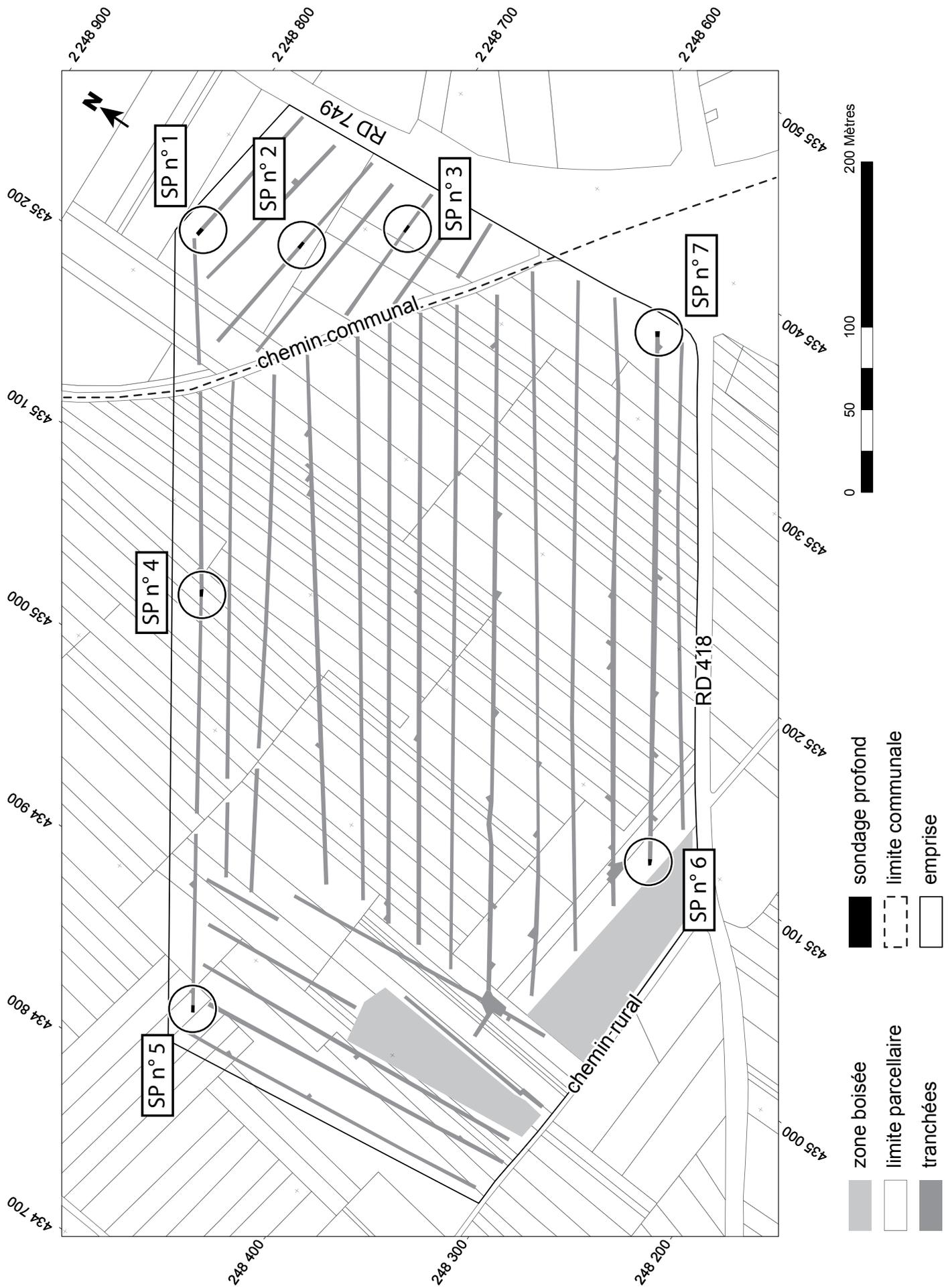
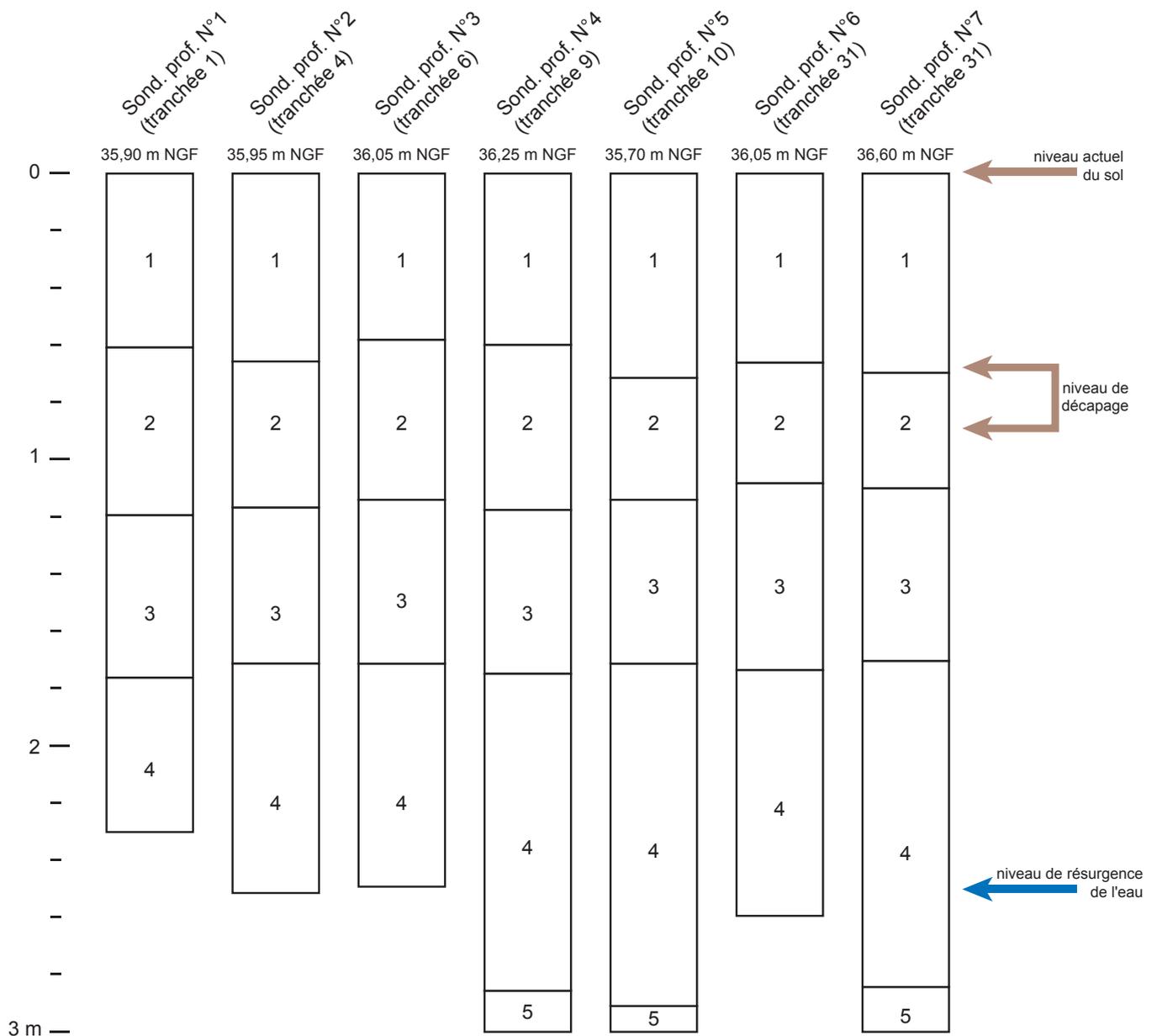


figure 8 : localisation des sondages profonds



- 1 : semelle de labour : sable brun avec par endroit des poches de sable gris, cette strate présente fréquemment un aspect lessivé dans sa partie inférieure.
- 2 : sable jaune clair à jaune orangé, les structures archéologiques sont aménagées dans cet horizon
- 3 : sable blanc avec de nombreuses traces d'oxydation visible sous la forme de concentration d'oxyde de fer (petits nodules éparpillés ou cupules)
- 4 : sable brun avec quelques poche de marne verte ou grise
- 5 : sable brun et gravier avec des poches de marne verte ou grise.

figure 9 : log schématique des sondages profonds

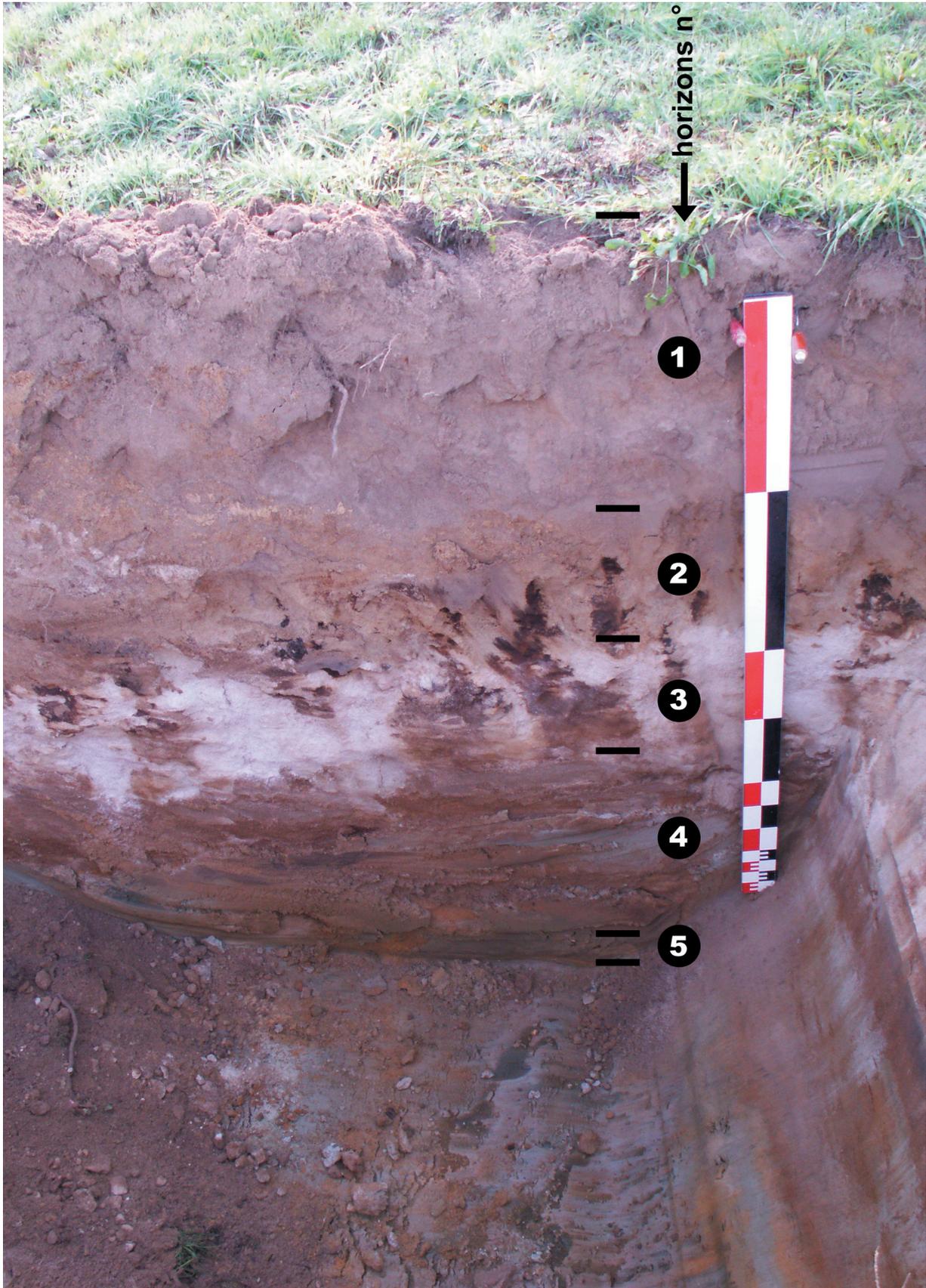


figure 9bis : cliché du sondage profond n° 7 avec report des niveaux d'apparition des différents horizons stratigraphiques.

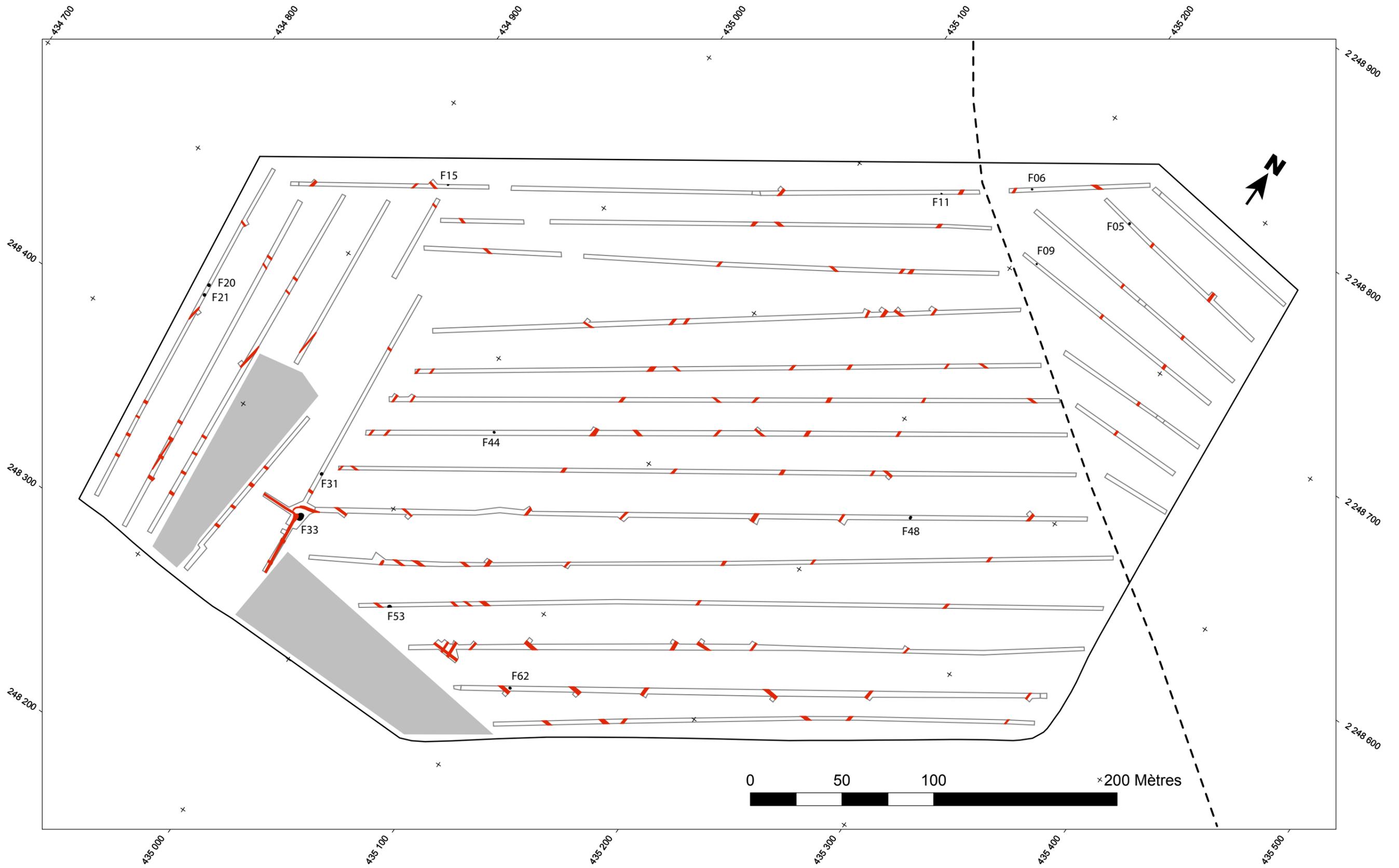


Figure 10 : plan des structures archéologiques découvertes avec indication des numéros des fossés, pour les numéros des fossés le lecteur se reportera aux figures 15 et 16.

- |   |                   |   |                  |
|---|-------------------|---|------------------|
|  | zone boisée       |  | limite communale |
|  | fossés            |  | emprise          |
|  | autres structures |  | tranchées        |



*figure 12 : vue en plan du fossé 18 dans la tranchée 11*

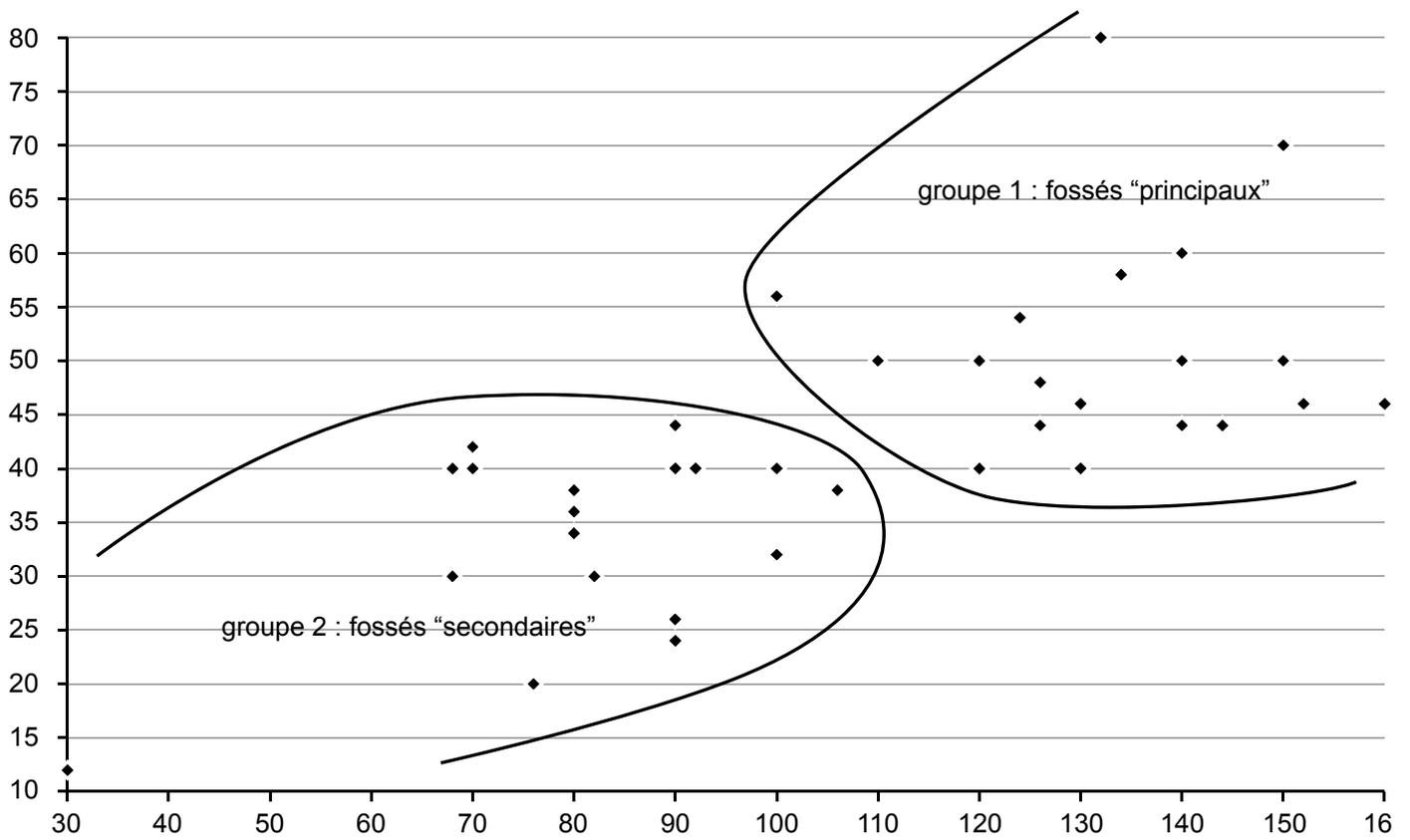


figure 13 : répartition des fossés selon leur largeur (abscisses) et leur profondeur (ordonnées) en cm.



figure 14 : photo de la coupe de F57. On distingue, dans la forme du creusement, 3 creusements du même fossé entremêlés.

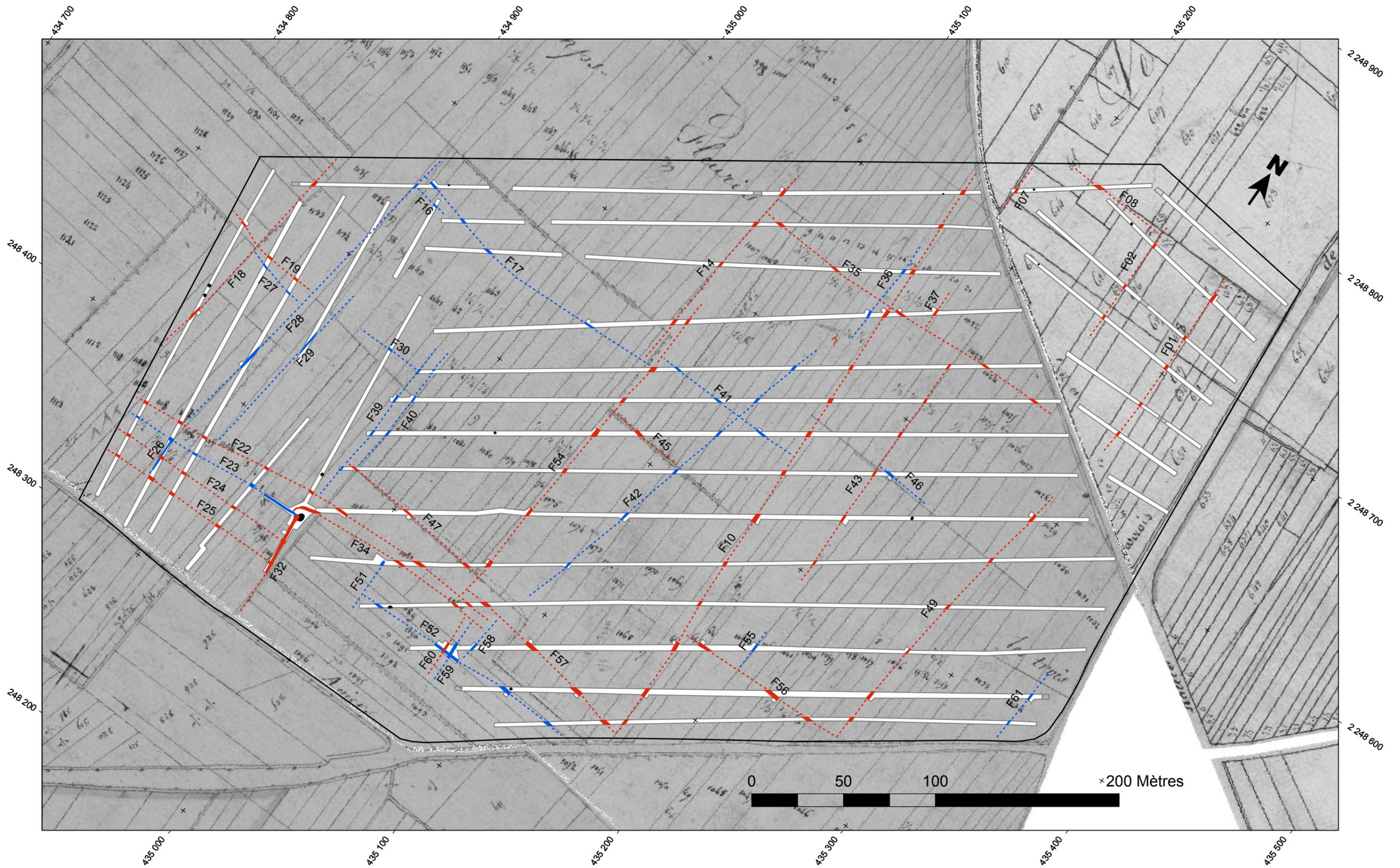


Figure 15 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre napoléonien de Savigny-en-Véron (section C1) et Avoine (section B1)

- |   |                     |   |                  |
|---|---------------------|---|------------------|
|  | zone boisée         |  | limite communale |
|  | fossés "principaux" |  | emprise          |
|  | fossés secondaires  |  | tranchées        |

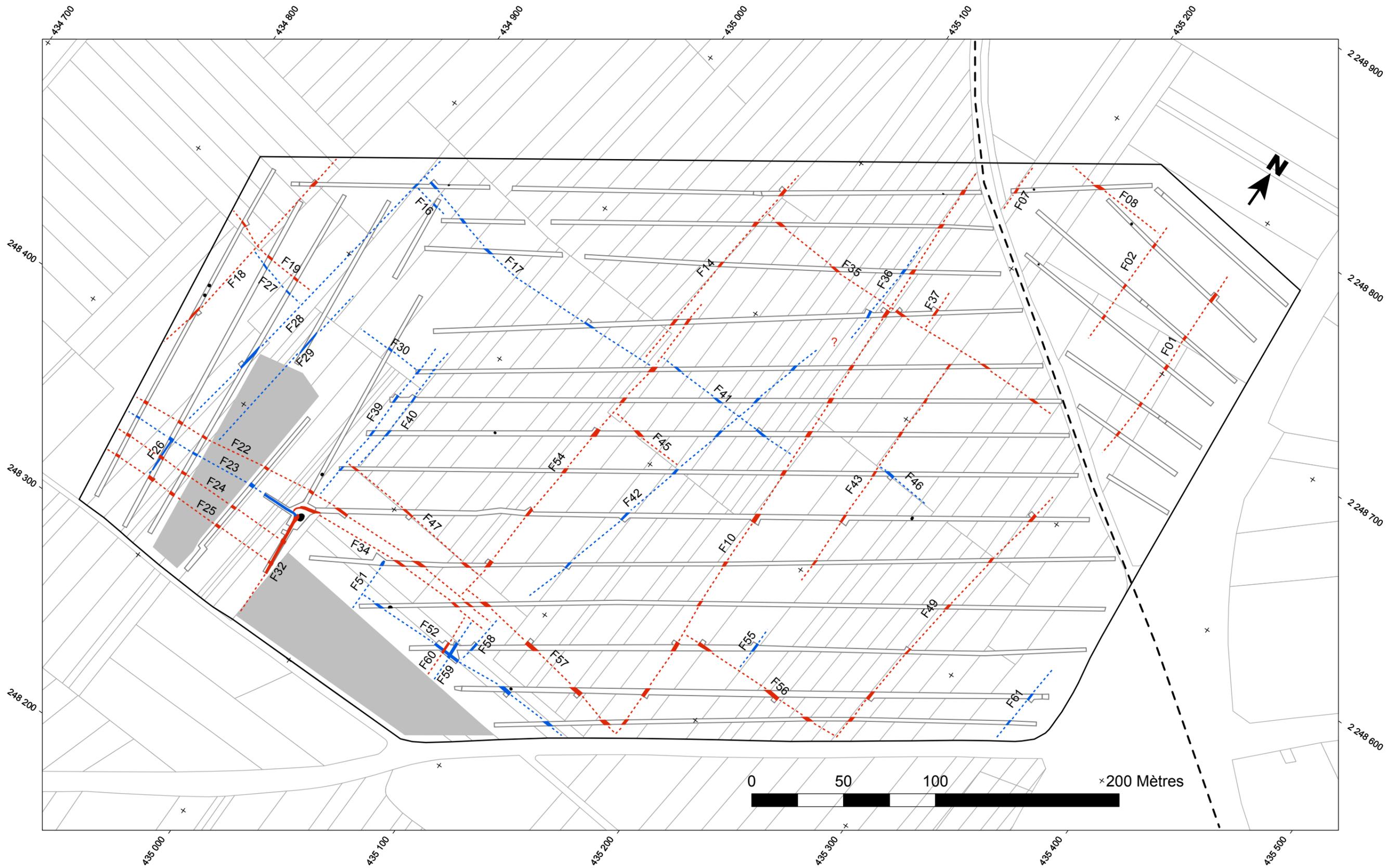
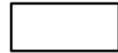


Figure 16 : proposition d'organisation du réseau de fossés, fond cadastre actuel de Savigny-en-Véron (section AE) et Avoine (section ZB)

- |   |                     |   |                  |
|---|---------------------|---|------------------|
|  | zone boisée         |  | limite communale |
|  | fossés "principaux" |  | emprise          |
|  | fossés secondaires  |  | tranchées        |

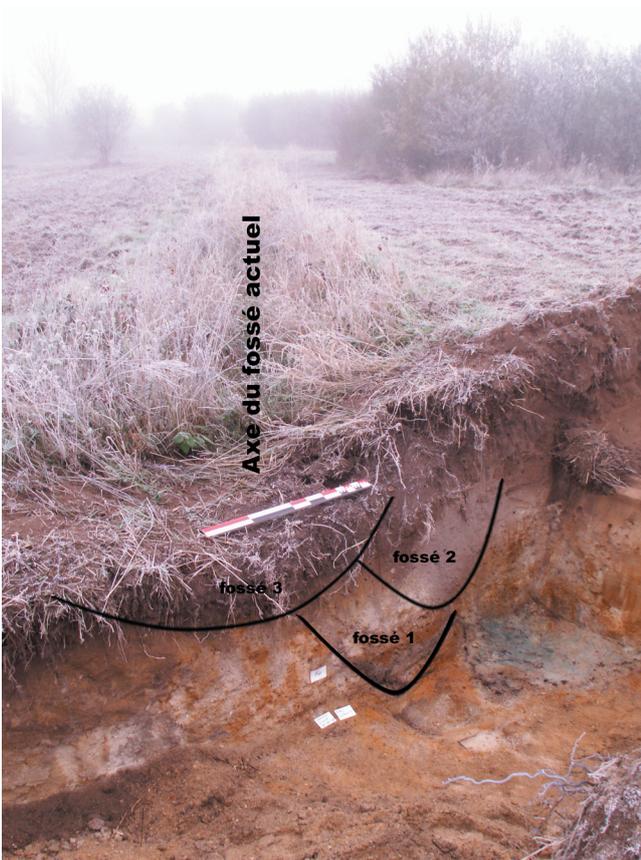
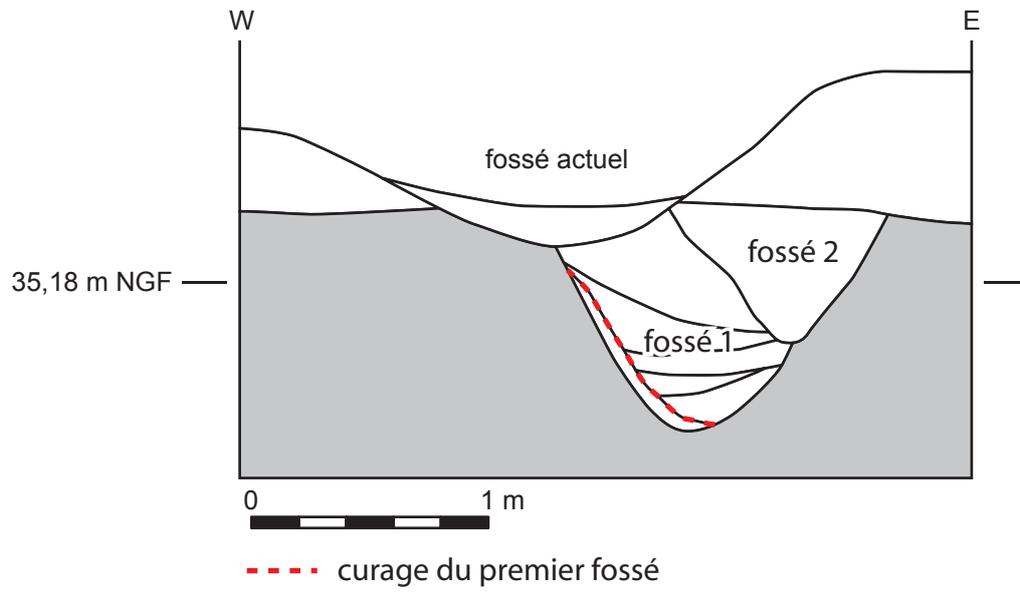


figure 18 : coupe de F7 (photo et dessin)

## Annexe 2 : listing du matériel

Numéro	Type	Description	NR	NMI	Datation
Fosse 15	Terre cuite architecturale	Brique, pâte rouge à dégraissant assez grossier	2		Moderne
Fosse 15	Céramique	Grès, pâte gris clair	2	1	Moderne
Fossé 25	Terre cuite architecturale	Brique, pâte rouge à dégraissant assez grossier	1		Moderne ?
Fossé 32	Terre cuite architecturale	Fragment de tegula	1		Antiquité
Fossé 40	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte rouge – brune avec dégraissant grossier	1		Moderne
Fossé 47	Céramique	Grès, pâte gris clair, fragments d'une anse	2	1	Moderne (postérieur au XVII°)
Fosse 48	Faune	Os d'un petit ruminant ? (os immatures)	106	1	Moderne ?
Fossé 49	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte ocre – brune, dégraissant grossier	1		
Fossé 52	Terre cuite architecturale	Tuile ou carreau, pâte rouge – brune avec dégraissant grossier	1		Moderne ?
Fossé 56	Céramique	Pâte gris clair, surface extérieure noir, fond d'un petit pot	1		Antiquité ?

Nous tenons à remercier Philippe Husi pour son expertise de la céramique du fossé 47.

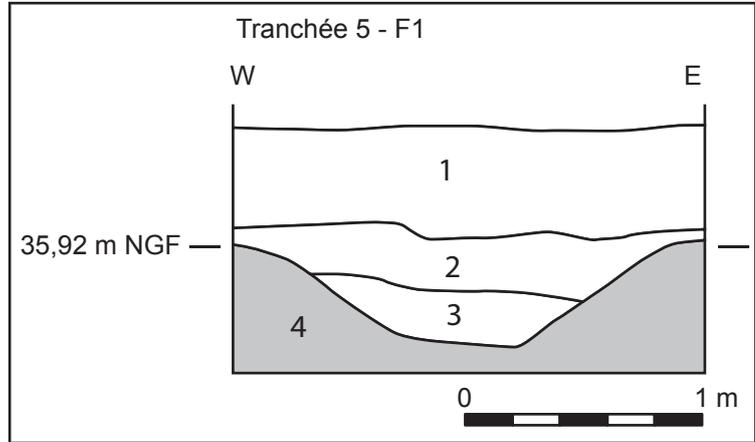
## Annexe 3 : description de chaque structure

(nota : Au moins une coupe de chaque fossé a été réalisée au 1/20) sauf pour F16, F27 et F29

Remarques : Les numéros de faits ont été attribués au moment du décapage, certains des éléments numérotés à ce moment ont été identifiés, après fouille manuelle, comme des éléments non anthropiques (galerie de terrier, coloration du substrat particulière ayant une origine naturelle (végétale?). Ces éléments ne sont pas décrits ci-dessous, c'est pourquoi la suite numérique des faits présente quelques lacunes.

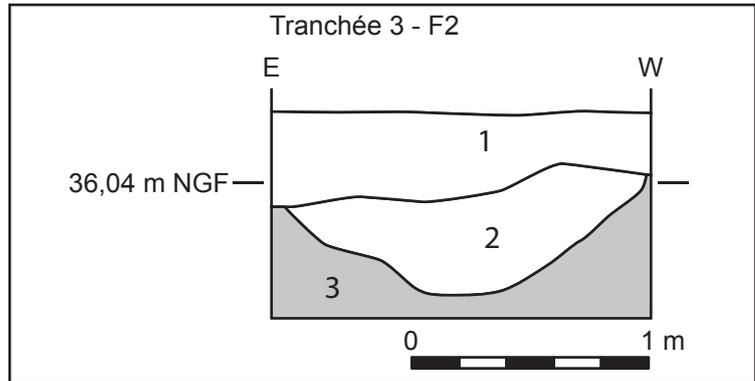
F1  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

1 : semelle de labour  
2 : sable brun sombre  
3 : sable brun clair  
4 : substrat : sable jaune



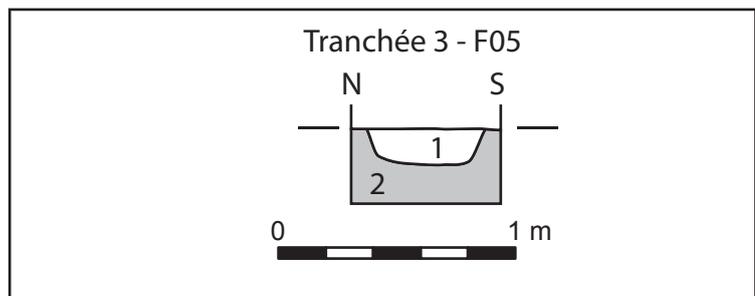
F2  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 5 du diagnostic

1 : semelle de labour  
2 : sable brun  
3 : substrat : sable jaune



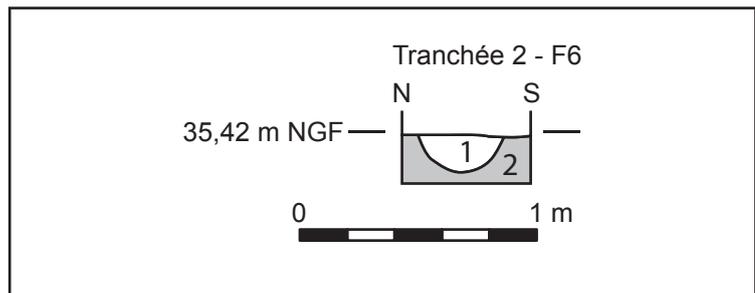
F5  
creusement  
fosse sub-circulaire  
restes d'un feu ou de l'incinération d'une souche  
observé dans la tranchée n° 3 du diagnostic, fouillée à 50%

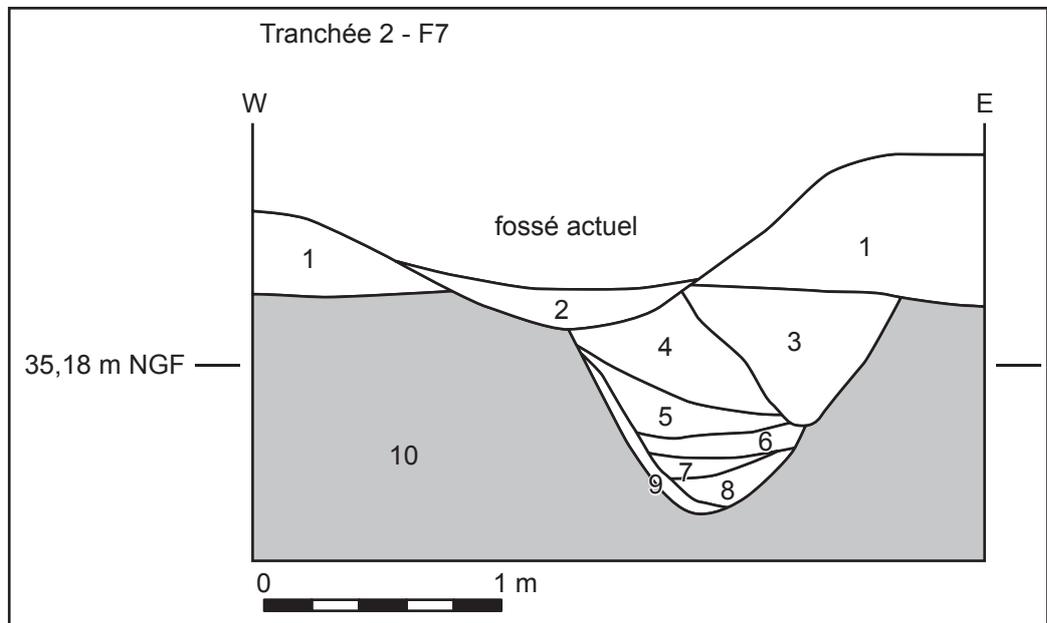
1 : sable brun avec traces de cendre et charbons de bois  
2 : substrat : sable jaune



F6  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 2 du diagnostic, fouillée à 50%

1 : sable brun noir  
2 : substrat : sable jaune



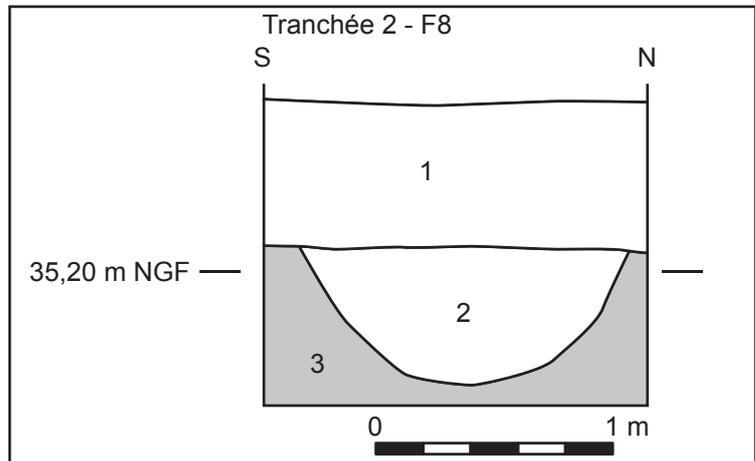


F7  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
observé dans la tranchée n° 2 du diagnostic

- 1 : semelle de labour,
- 2 - comblement récent du fossé actuel,
- 3 - comblement du fossé n°2 : sable gris,
- 4 à 9 - comblement du fossé 1 - 4 : sable blanc, 5 : argile ocre et gravier, 6 : remblai argilo-sableux ocre-brun, 7 : marne verte et traces de matière organique noire, 8 : alternance de petits lits sableux blancs et noirs, 9 : sable noir avec traces de matière organique (premier comblement du fossé 1 : reste d'un curage ou d'un recouvrement avant le dépôt des couches 4 à 8).
- 10 : substrat (sable jaune)

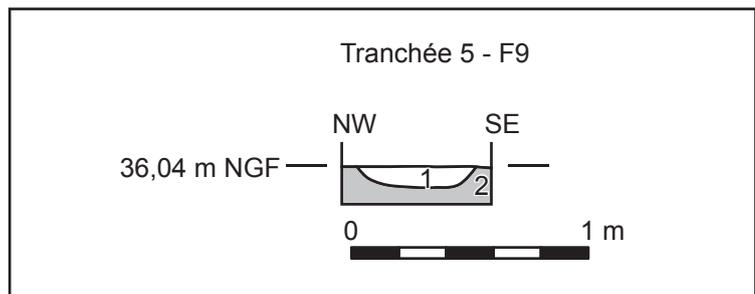
F8  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W  
fossé observé dans la tranchée n° 2 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun / noir
- 3 : substrat (sable jaune)



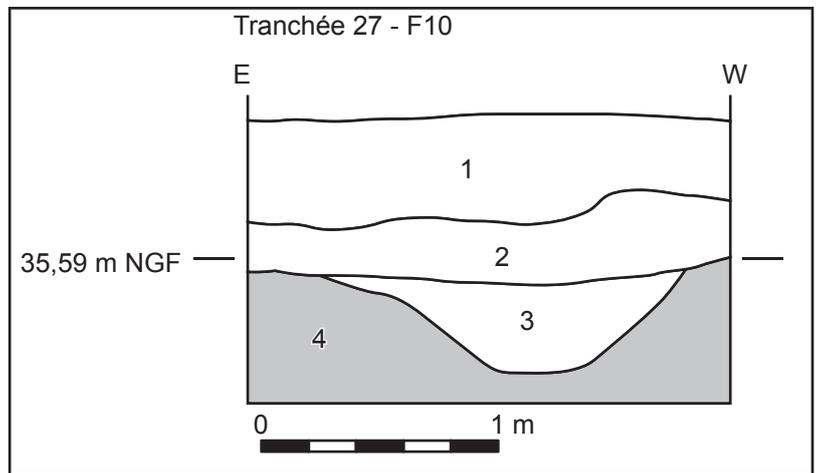
F9  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 5 du diagnostic,  
fouillée à 50%

- 1 : sable brun - gris
- 2 : substrat (sable jaune)



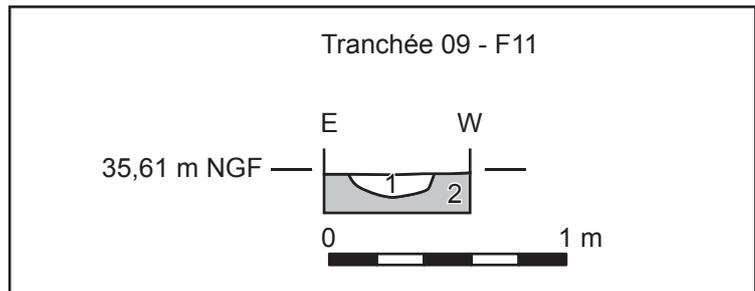
F10  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 9, 18, 19 et 22 à 32 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun / noir
- 4 : substrat (sable jaune)



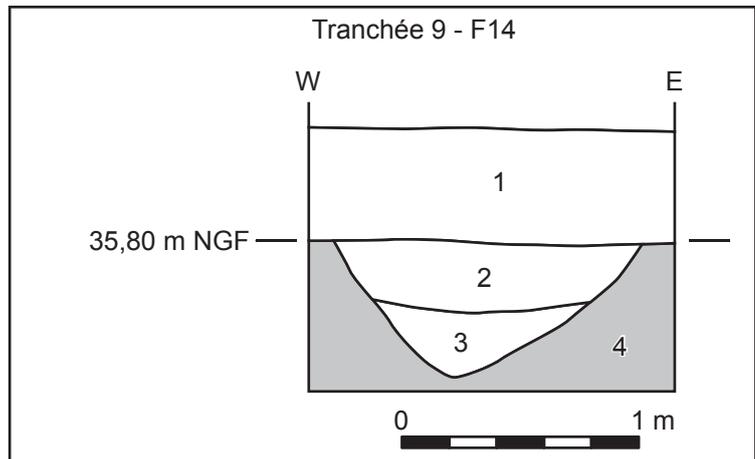
F11  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 9 du diagnostic, fouillée à 50%

- 1 : sable brun - gris
- 2 : substrat (sable jaune)



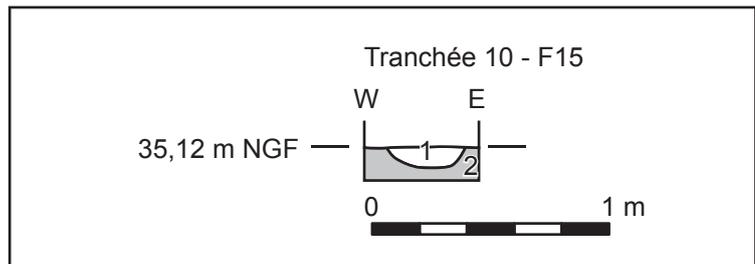
F14  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 9, 18, 19, 22 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun
- 3 : sable brun - noir
- 4 : substrat (sable jaune)



F15  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 10 du diagnostic, fouillée à 50%

- 1 : sable gris clair avec de nombreux cailloux
- 2 : substrat (sable jaune)

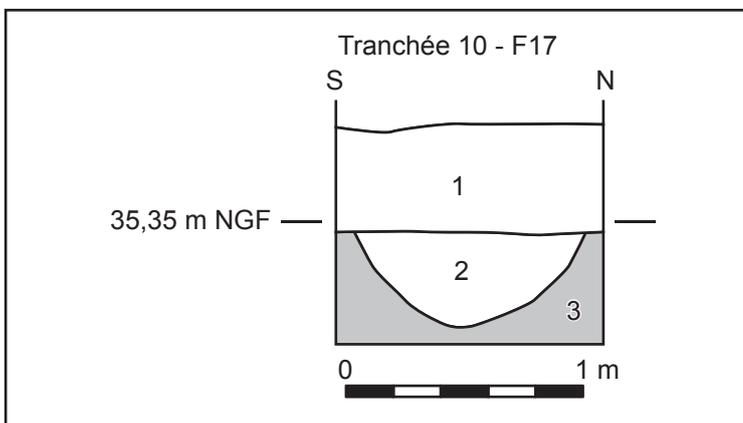


F16  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
remplissage sableux brun noir à brun gris  
fossé observé dans la tranchée n° 17 du diagnostic

pas de relevé

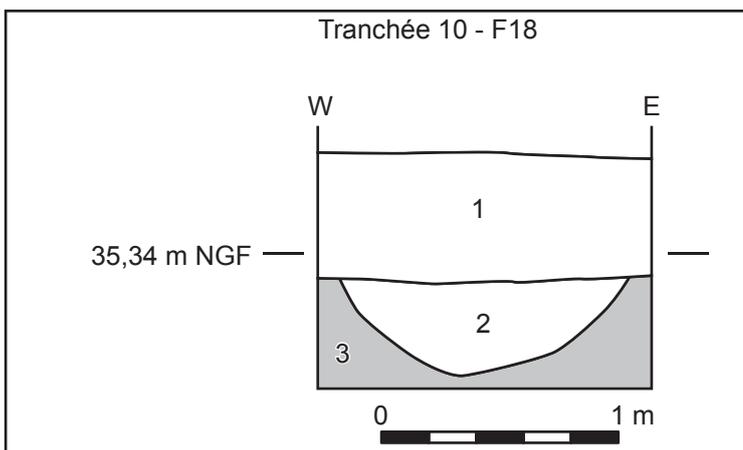
F17  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
E-W  
fossé observé dans les tranchées n° 10, 20  
à 22 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun / noir
- 4 : substrat (sable jaune)



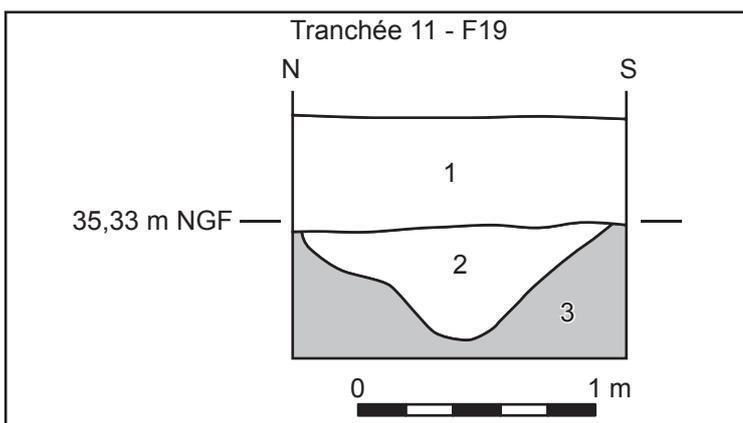
F18  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 10 et  
11 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun
- 3 : substrat (sable jaune)



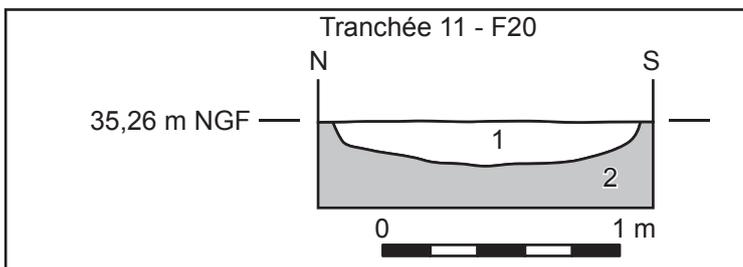
F19  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
E-W  
remplissage sableux brun noir à brun gris  
fossé observé dans les tranchées n° 11 à 13  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun
- 3 : substrat (sable jaune)



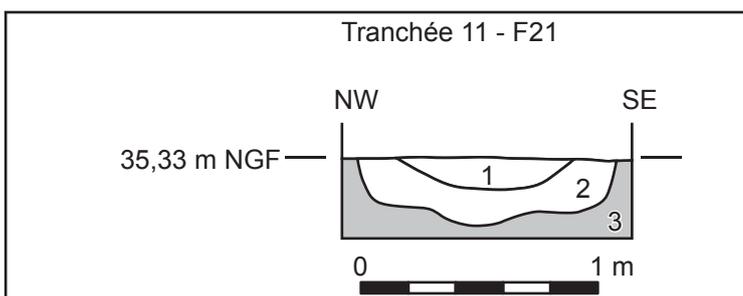
F20  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 11 du  
diagnostic

- 1 : sable brun - noir avec nombreux charbons  
de bois, cendres et cailloux brûlés  
(reste d'un feu)
- 2 : substrat (sable jaune)



F21  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 11 du  
diagnostic

- 1 : sable brun - noir avec quelques charbons  
de bois et des cendres (reste d'un feu)
- 2 : sable gris
- 3 : substrat (sable jaune)



F22

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

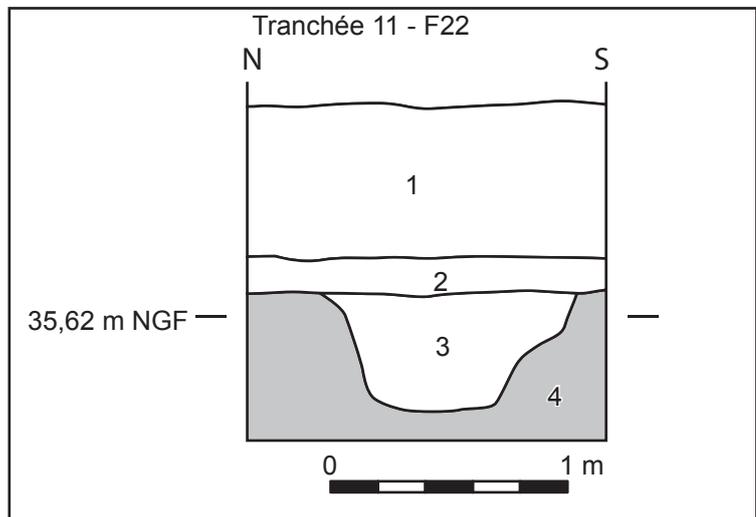
fossé observé dans les tranchées n° 11 à 13, 15, 16, 27 à 29 du diagnostic

1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

3 : sable brun / gris

4 : substrat (sable jaune)



F23

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

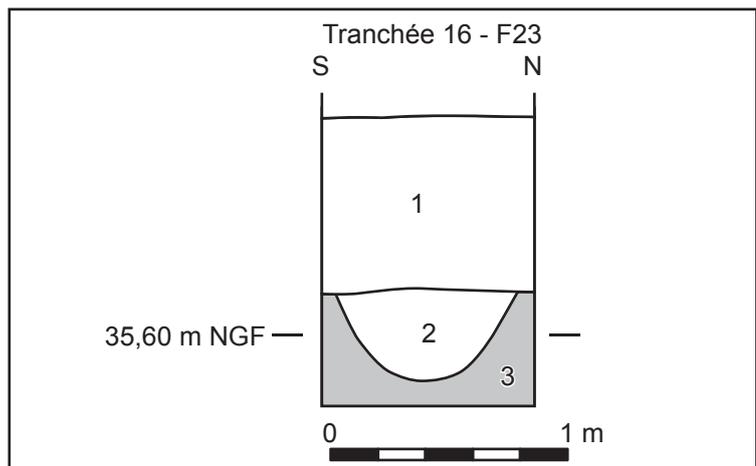
fossé observé dans les tranchées n° 11 à 13, 15 et 16 du diagnostic

1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

3 : sable brun / gris

4 : substrat (sable jaune)



F24

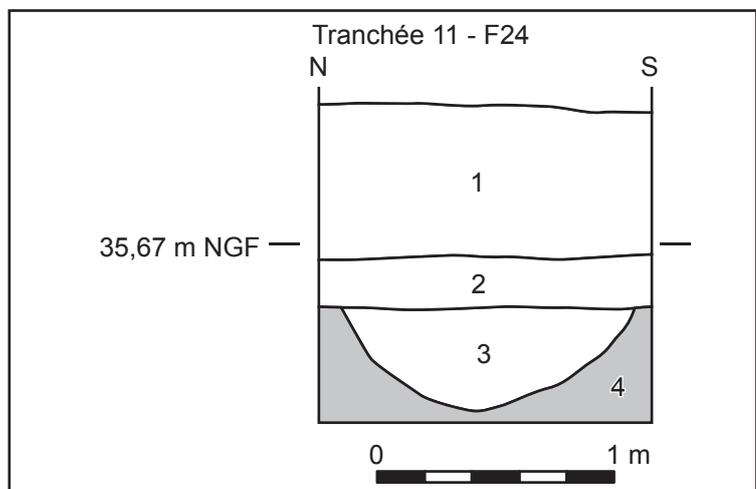
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

fossé observé dans les tranchées n° 11 à 13, 15 et 16 du diagnostic

1 : semelle de labour

2 : sable brun / noir

3 : substrat (sable jaune)



F25

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

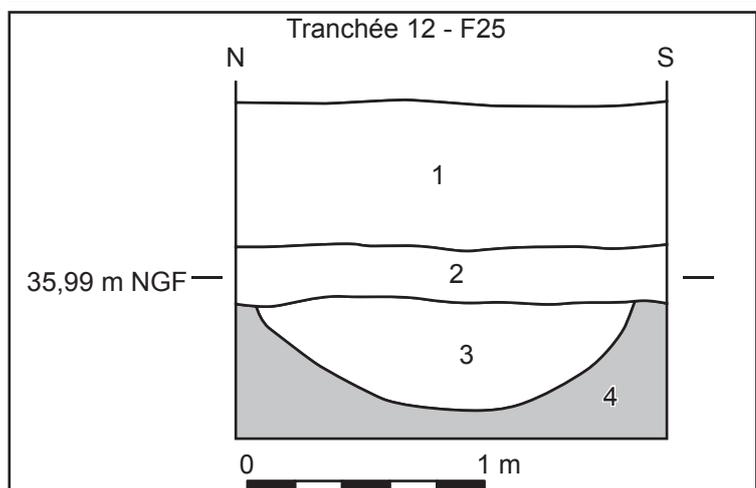
fossé observé dans les tranchées n° 11 à 13, 15 et 16 du diagnostic

1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

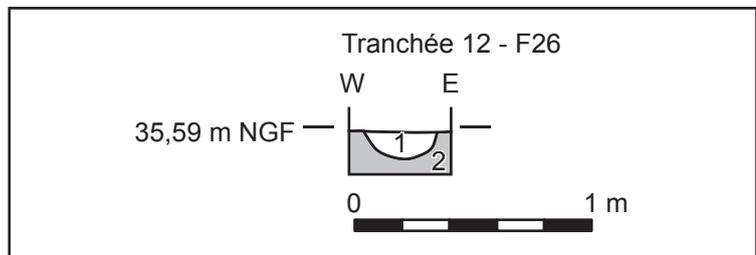
3 : sable brun / noir

4 : substrat (sable jaune)

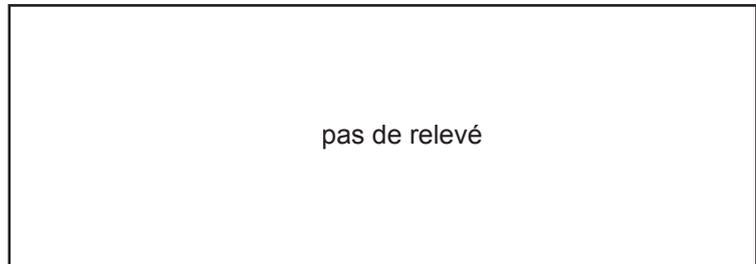


F26  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans la tranchée n° 12 du  
diagnostic

1 : sable gris  
2 : substrat (sable jaune)

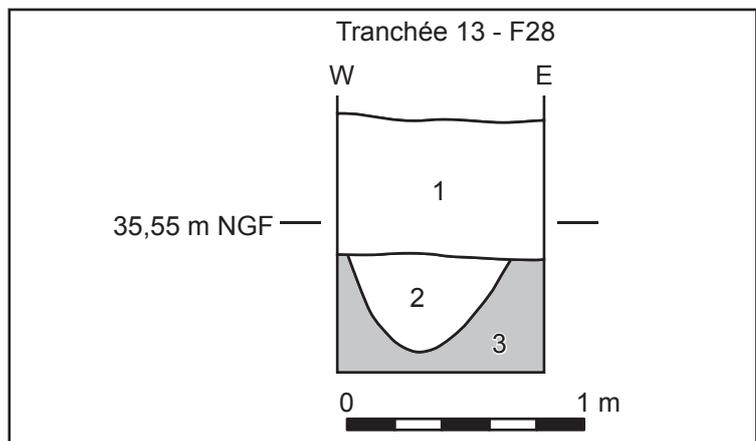


F27  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
E-W  
fossé observé dans les tranchées n° 12 et  
13 du diagnostic



F28  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 10, 13,  
14 du diagnostic

1 : semelle de labour  
2 : sable brun  
3 : substrat (sable jaune)

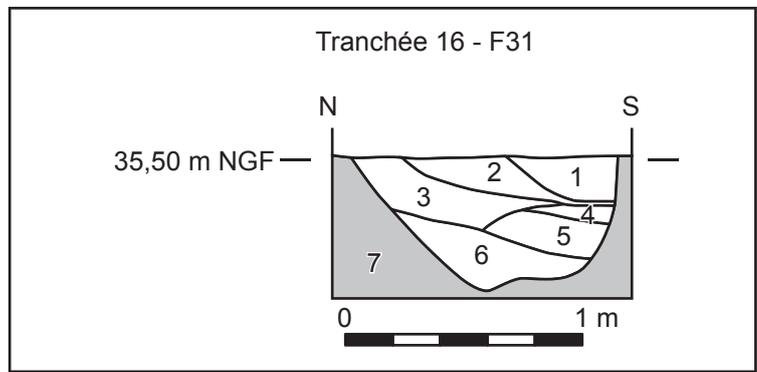


F29  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans la tranchée n° 14 du  
diagnostic



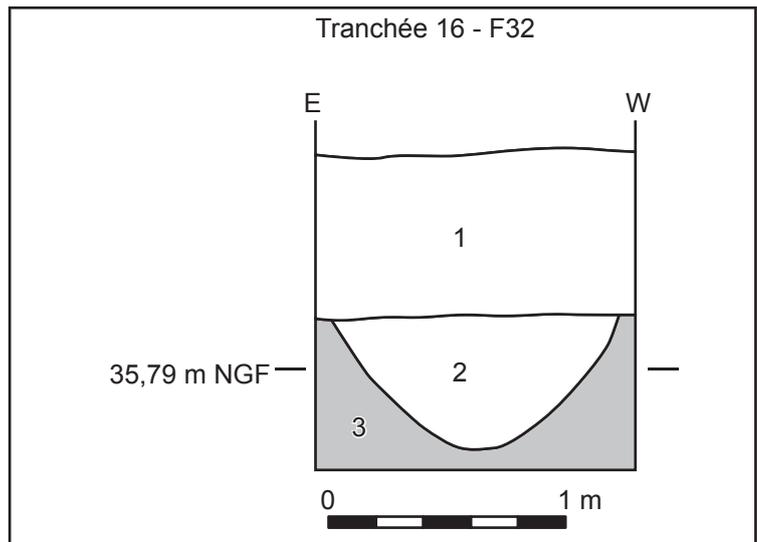
F31  
 creusement  
 fosse sub-circulaire  
 observée dans la tranchée n° 16 du diagnostic

- 1 : sable gris clair
- 2 : sable noir et charbons de bois
- 3 : sable gris et cendres
- 4 : sable gris clair
- 5 : sable brun noir
- 6 : sable brun
- 7 : substrat (sable jaune)

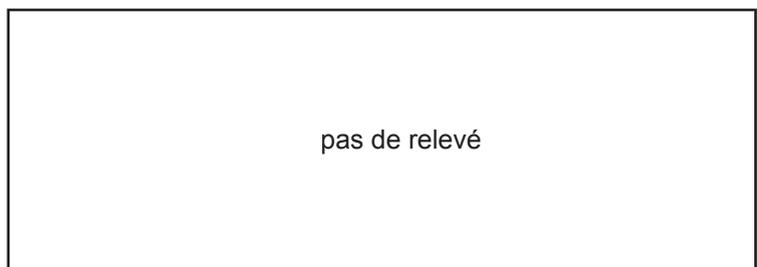


F32  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté N-S  
 remplissage sableux brun noir à brun gris  
 fossé observé dans la tranchée n° 16 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun - noir
- 3 : substrat (sable jaune)

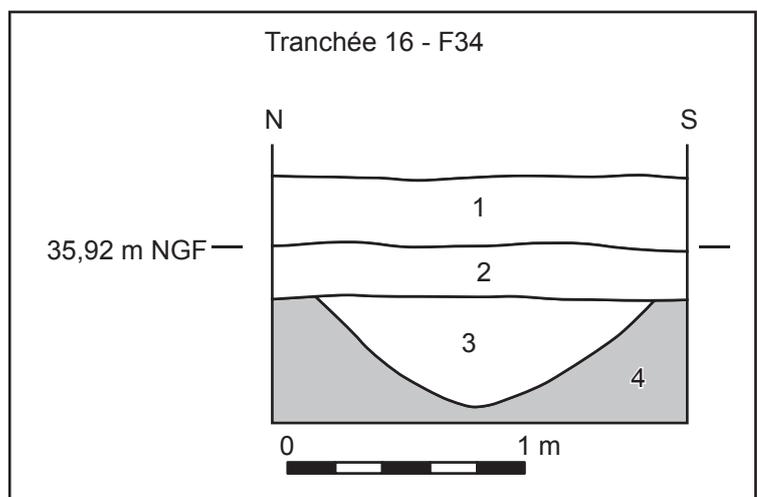


F33  
 chablis à l'angle de deux fossés de drainage  
 observé dans la tranchée n°16 du diagnostic



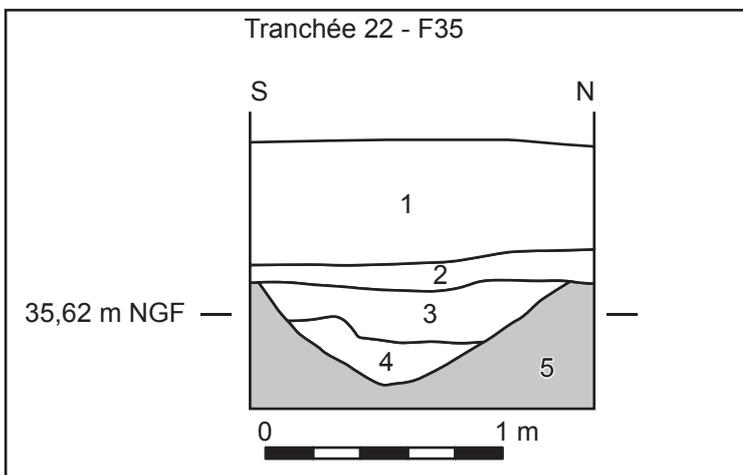
F34  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
 fossé observé dans les tranchées n° 16, 27 à 29 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun - noir
- 3 : substrat (sable jaune)



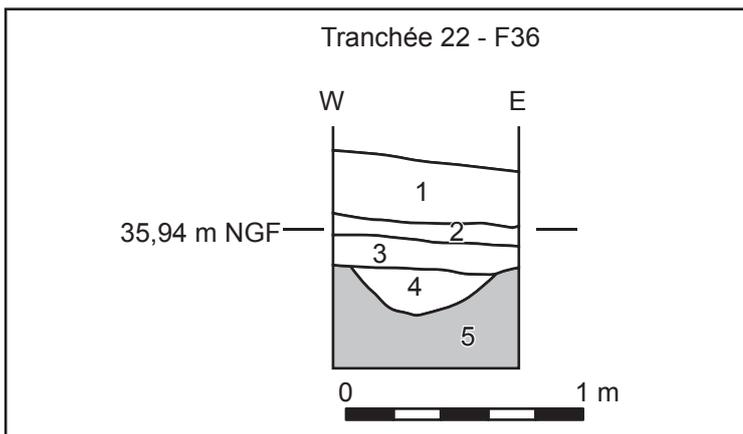
F35  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté  
E-W  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - noir
- 4 : sable brun
- 5 : substrat (sable jaune)



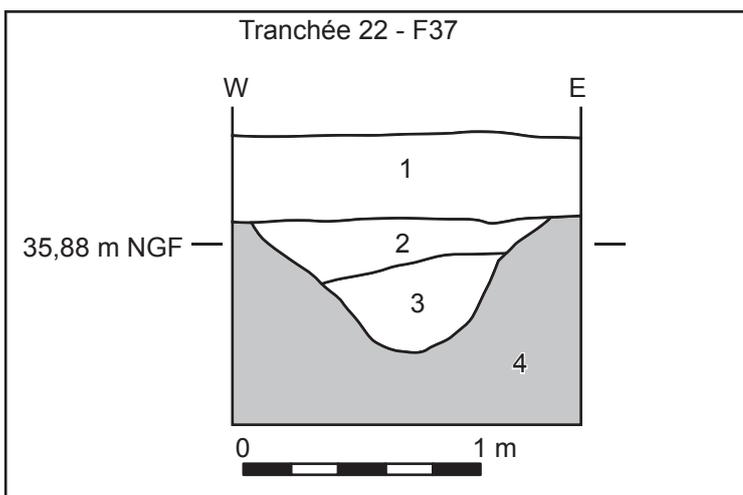
F36  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun - noir
- 5 : substrat (sable jaune)



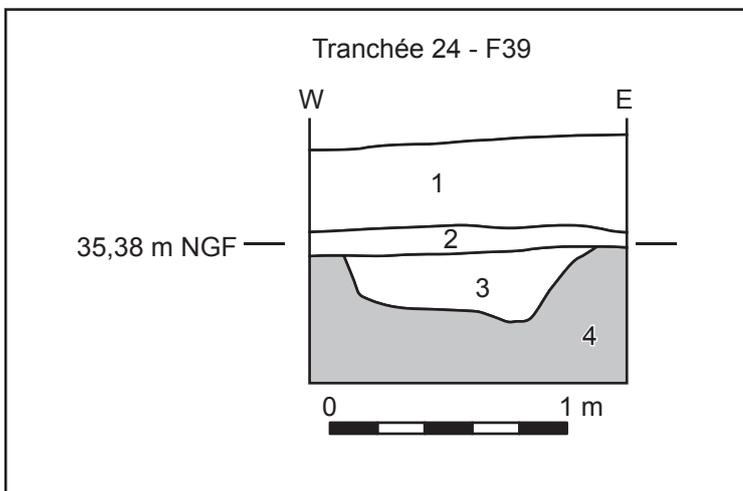
F37  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : sable brun - noir
- 3 : sable brun - gris
- 4 : substrat (sable jaune)



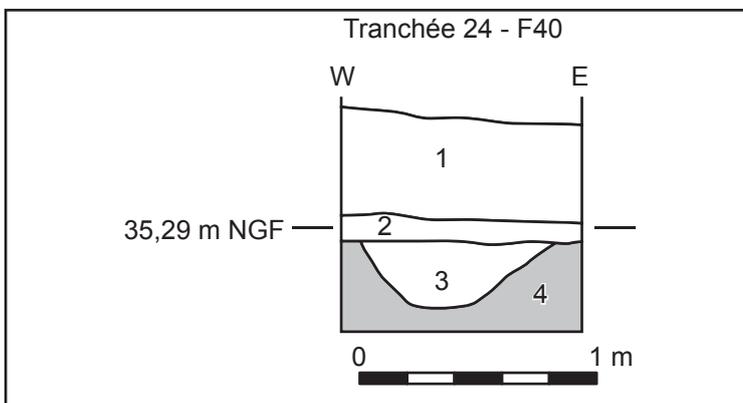
F39  
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - gris
- 4 : substrat (sable jaune)



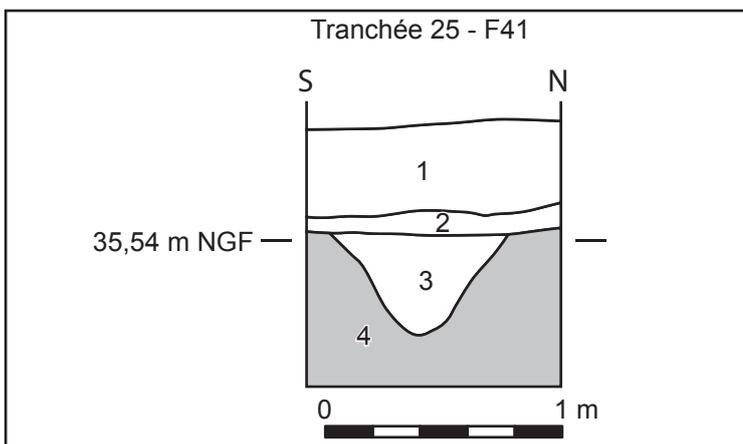
F40  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - noir
- 4 : substrat (sable jaune)



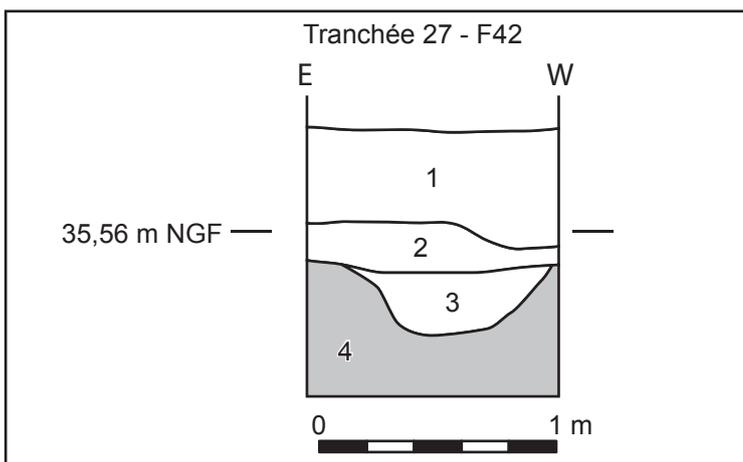
F41  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
E-W  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun
- 4 : substrat (sable jaune)



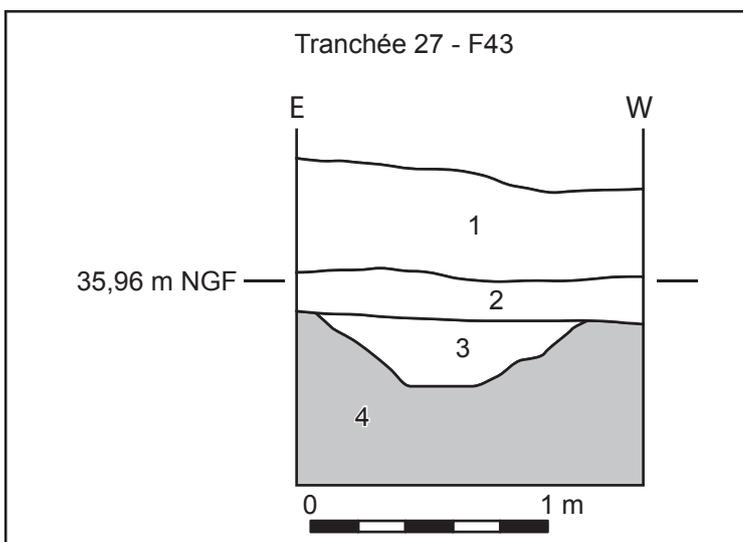
F42  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - gris
- 4 : substrat (sable jaune)



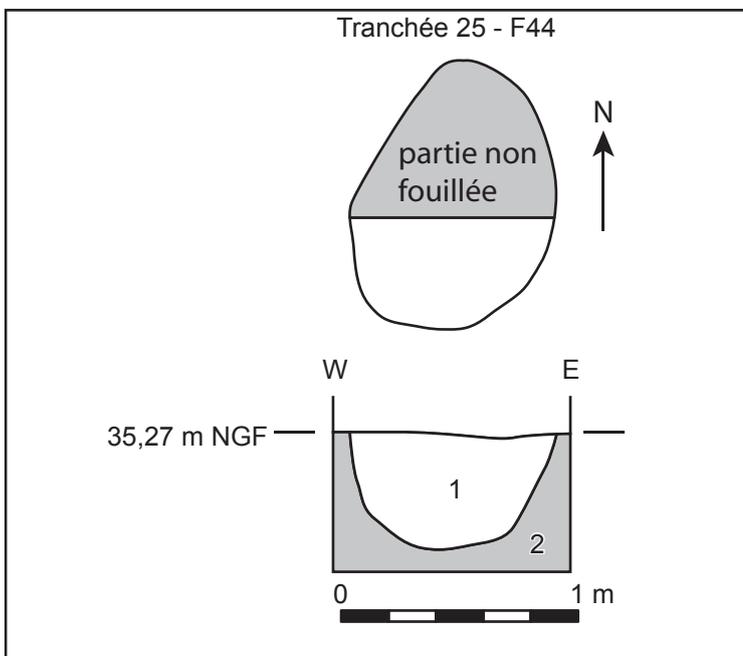
F43  
fossé parcellaire et/ou de drainage orienté  
N-S  
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7  
du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - gris
- 4 : substrat (sable jaune)



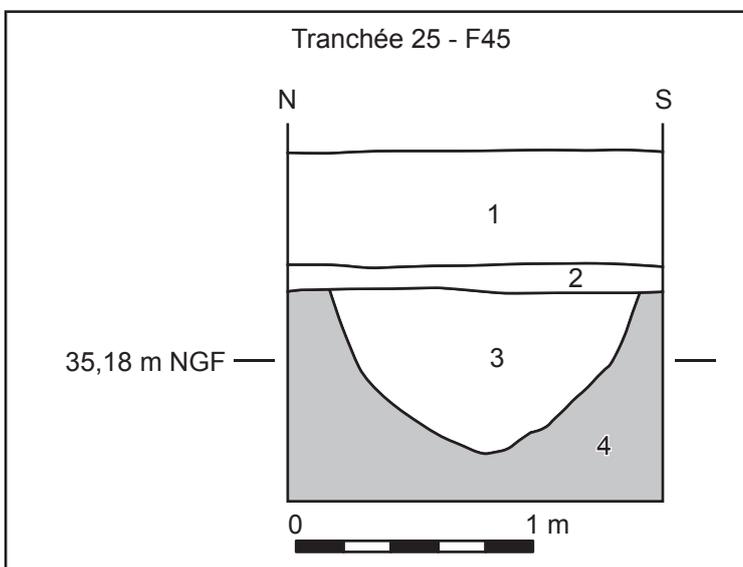
F44  
 creusement  
 fosse sub-circulaire  
 observée dans la tranchée n° 25 du diagnostic

- 1 : sable brun - noir
- 2 : substrat (sable jaune)



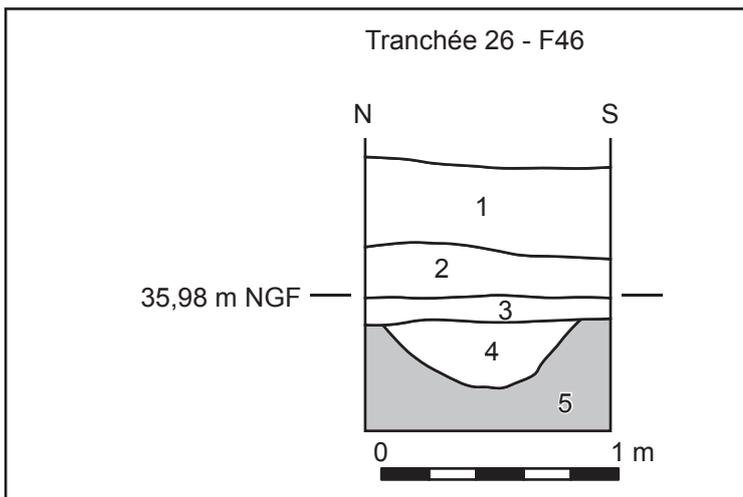
F45  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
 fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - noir
- 4 : substrat (sable jaune)



F46  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
 fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - noir
- 4 : substrat (sable jaune)



F47

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

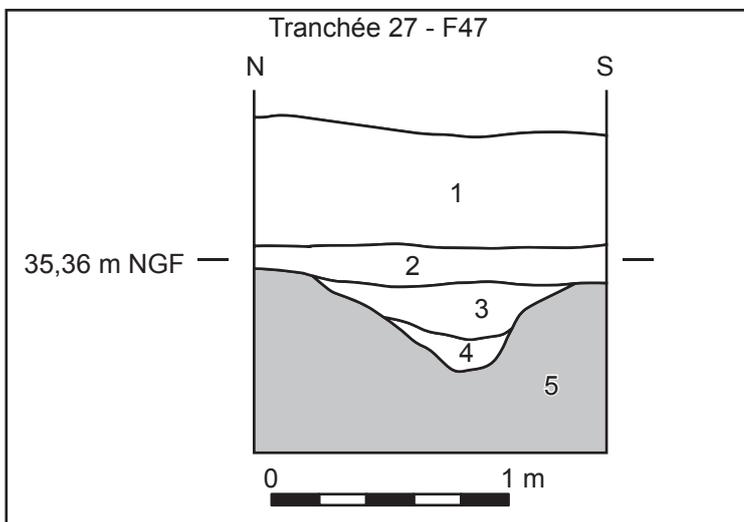
1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

3 : sable brun - noir

4 : sable brun

5 : substrat (sable jaune)



F48

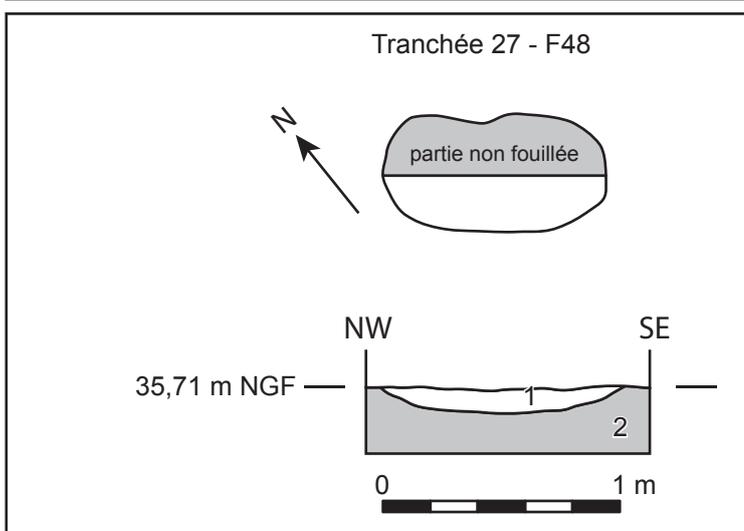
creusement

fosse sub-rectangulaire

observée dans la tranchée n° 27 du diagnostic

1 : sable brun

2 : substrat (sable jaune)



F49

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S

remplissage sableux brun noir à brun gris

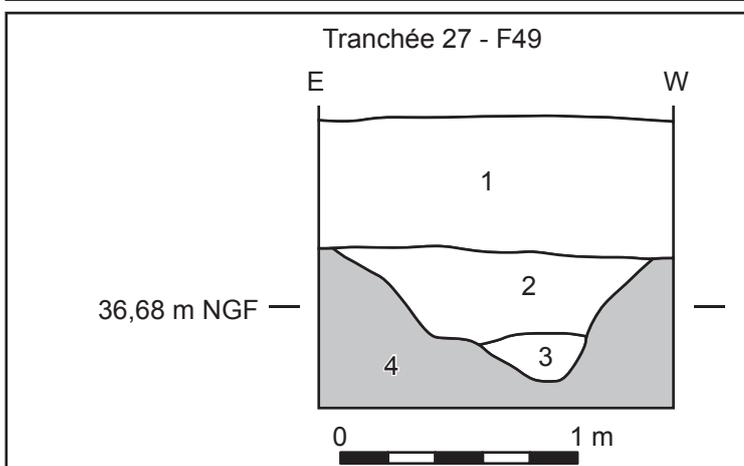
fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

1 : semelle de labour

2 : sable brun - noir

3 : sable brun - gris

4 : substrat (sable jaune)



F51

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S

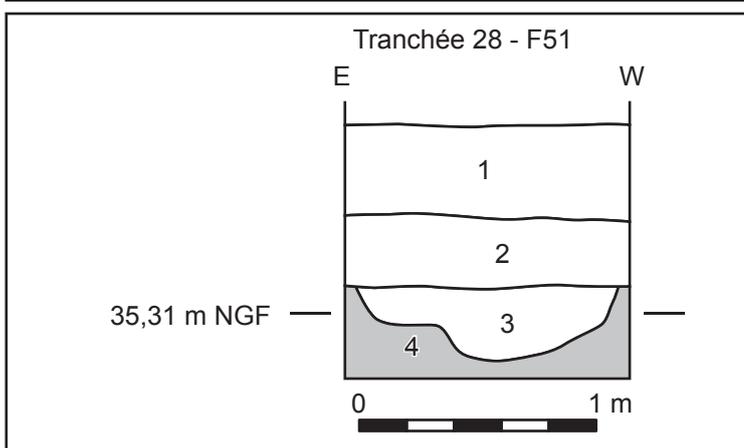
fossé observé dans les tranchées n° 28 du diagnostic : c'est l'extrémité de ce fossé qui a été retrouvée

1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

3 : sable brun - noir

4 : substrat (sable jaune)



F52

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté E-W

fossé observé dans les tranchées n° 3 à 7 du diagnostic

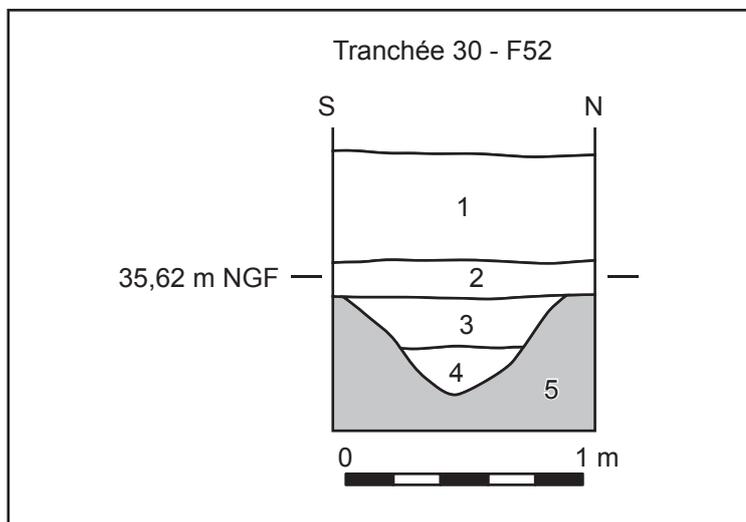
1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

3 : sable brun - noir

4 : sable brun - gris

5 : substrat (sable jaune)



F53

creusement

fosse sub-circulaire

observée dans la tranchée n° 29 du diagnostic

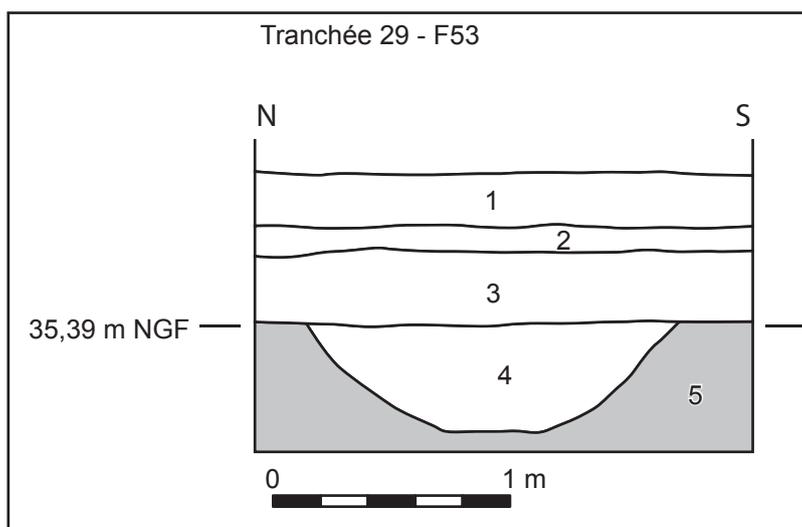
1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - poche de sable gris

3 : semelle de labour - niveau lessivé

4 : sable brun - gris

5 : substrat (sable jaune)



F54

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S

fossé observé dans les tranchées n° 22 à 28 du diagnostic,

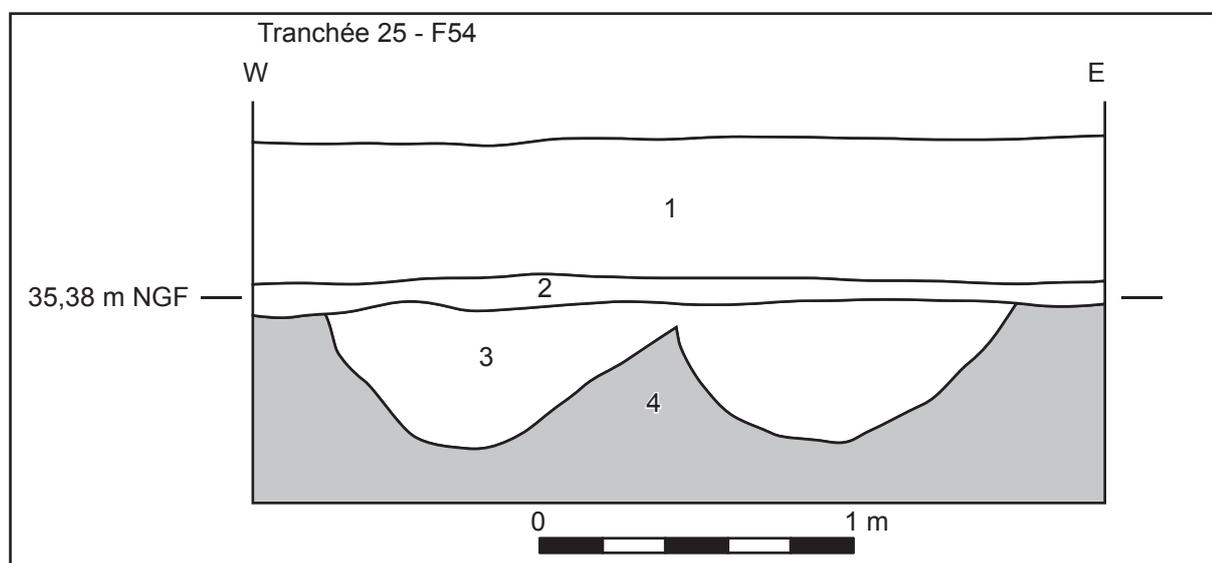
on peut voir deux creusement du même fossé dans la coupe sans que l'on puisse préciser quel état recoupe l'autre.

1 : semelle de labour

2 : semelle de labour - niveau lessivé

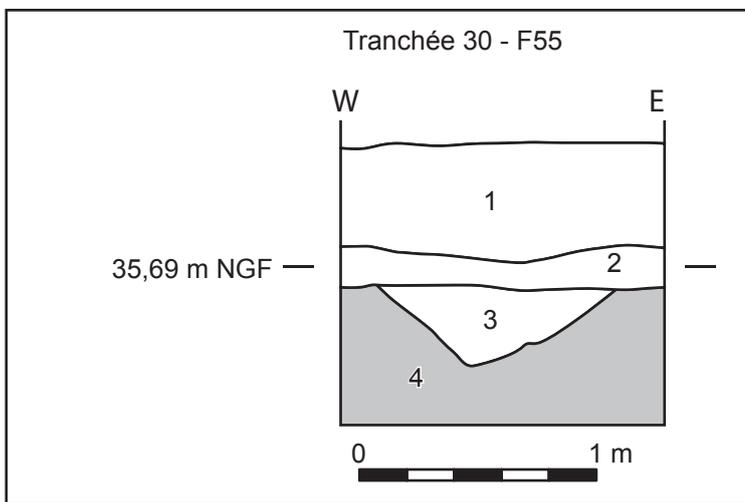
3 : sable brun - noir

4 : substrat (sable jaune)



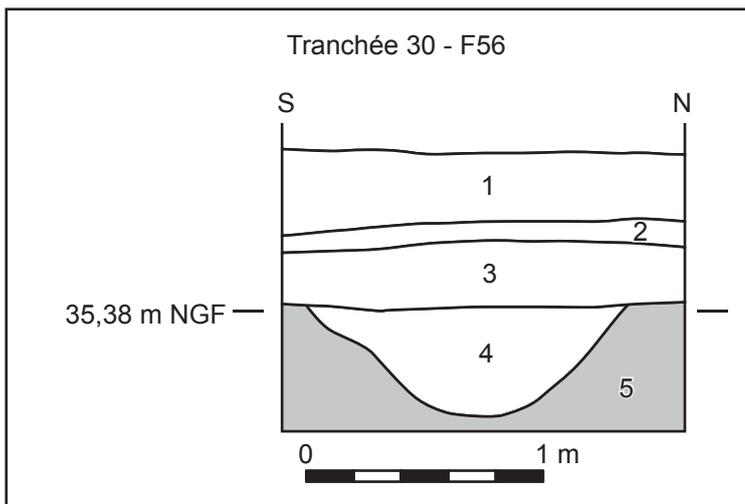
F55  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté N-S  
 fossé observé dans la tranchée n° 30 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun
- 4 : substrat (sable jaune)



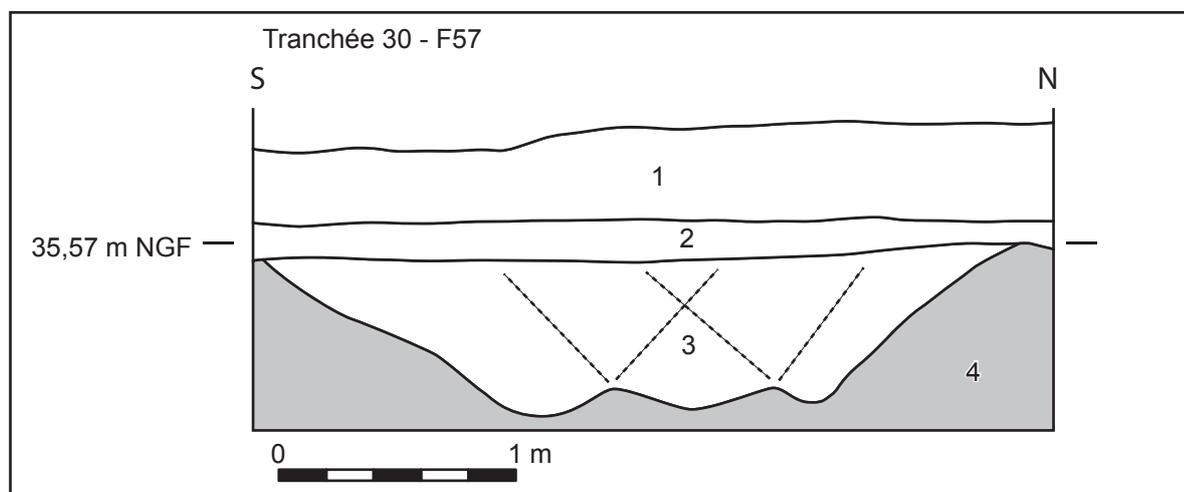
F56  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
 fossé observé dans les tranchées n° 30 à 32 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun - noir
- 5 : substrat (sable jaune)



F57  
 fossé parcellaire et/ou de drainage orienté E-W  
 fossé observé dans les tranchées n° 29 à 32 du diagnostic

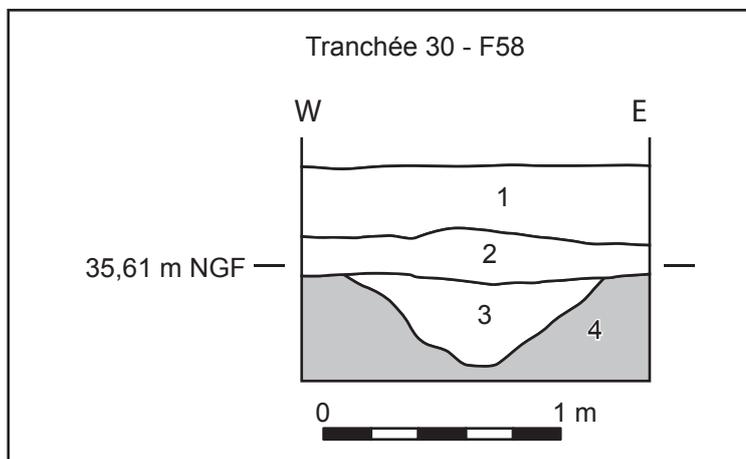
- 1 : semelle de labour
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun
- 5 : substrat (sable jaune)



F58

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans la tranchée n° 30 du diagnostic

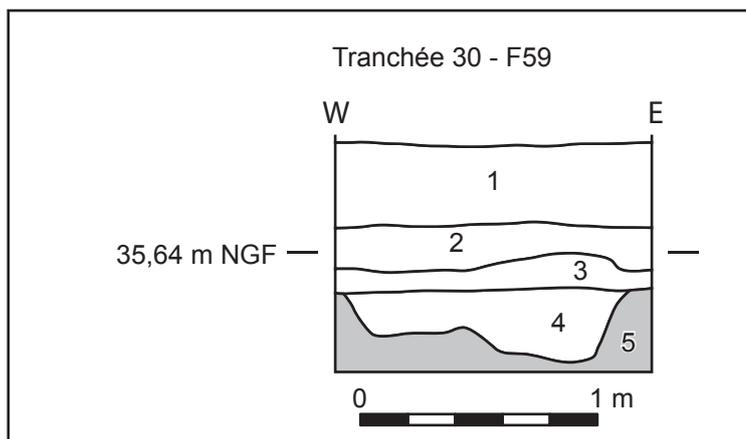
- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - niveau lessivé
- 3 : sable brun - gris
- 4 : substrat (sable jaune)



F59

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans la tranchée n° 30 du diagnostic

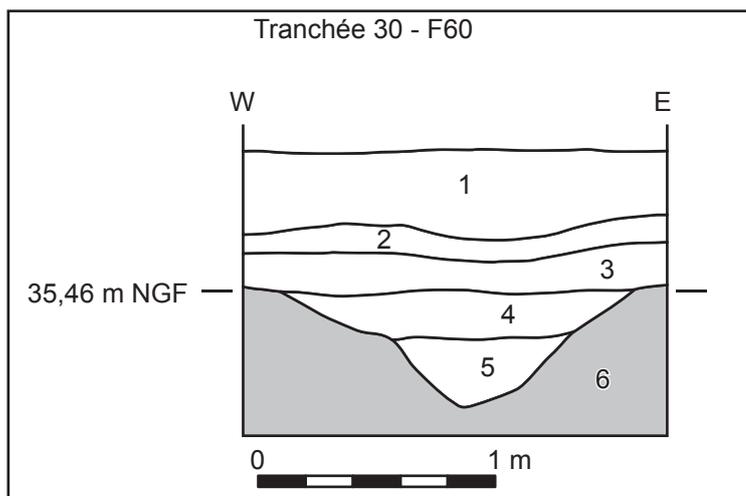
- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun - gris
- 5 : substrat (sable jaune)



F60

fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
fossé observé dans la tranchée n° 30 du diagnostic

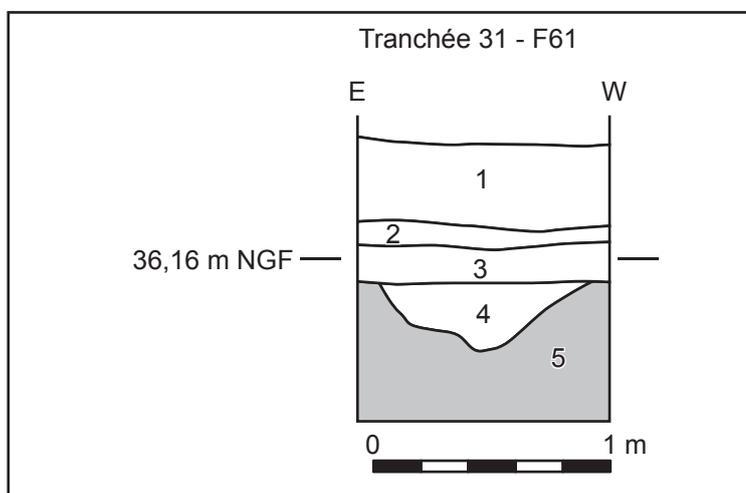
- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun - gris
- 5 : sable gris clair
- 6 : substrat (sable jaune)



F61

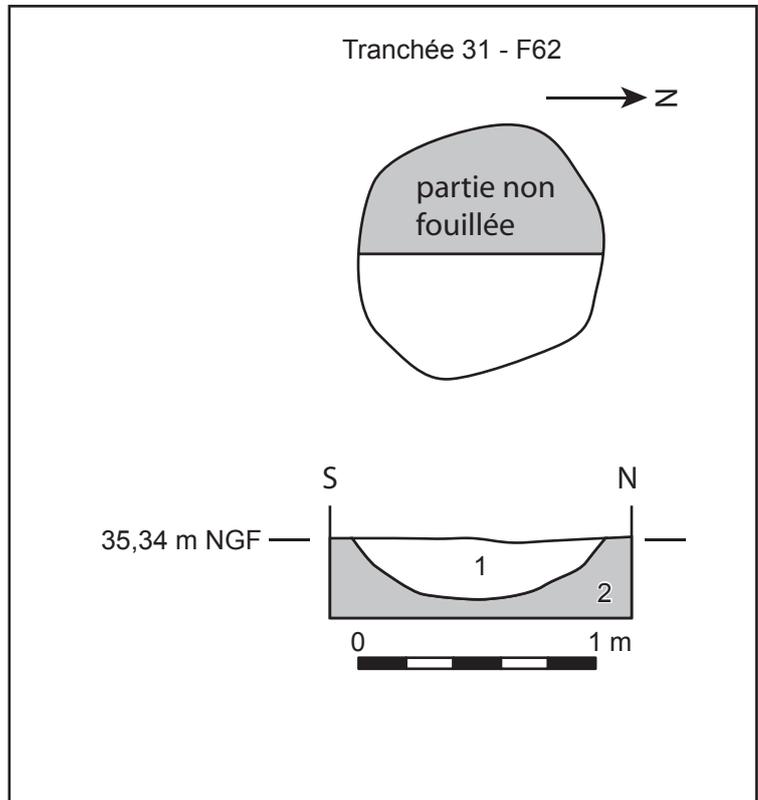
fossé parcelaire et/ou de drainage orienté N-S  
remplissage sableux brun noir à brun gris  
fossé observé dans les tranchées n° 31 à 32 du diagnostic

- 1 : semelle de labour
- 2 : semelle de labour - poche de sable gris
- 3 : semelle de labour - niveau lessivé
- 4 : sable brun - gris
- 5 : substrat (sable jaune)



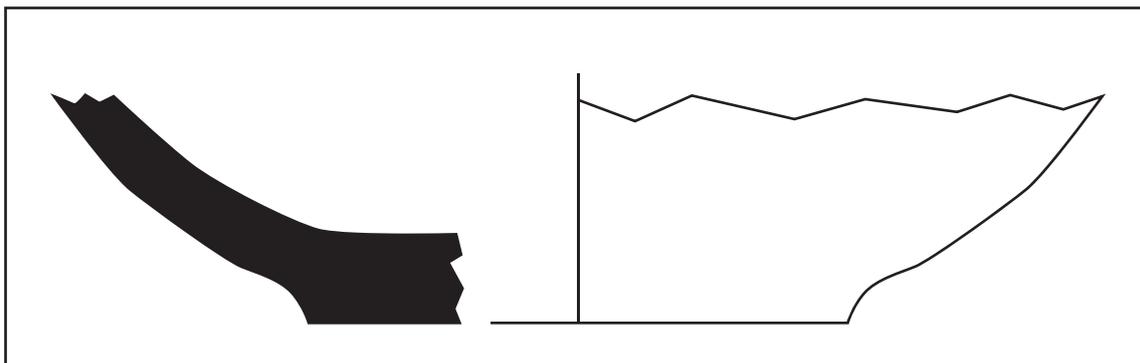
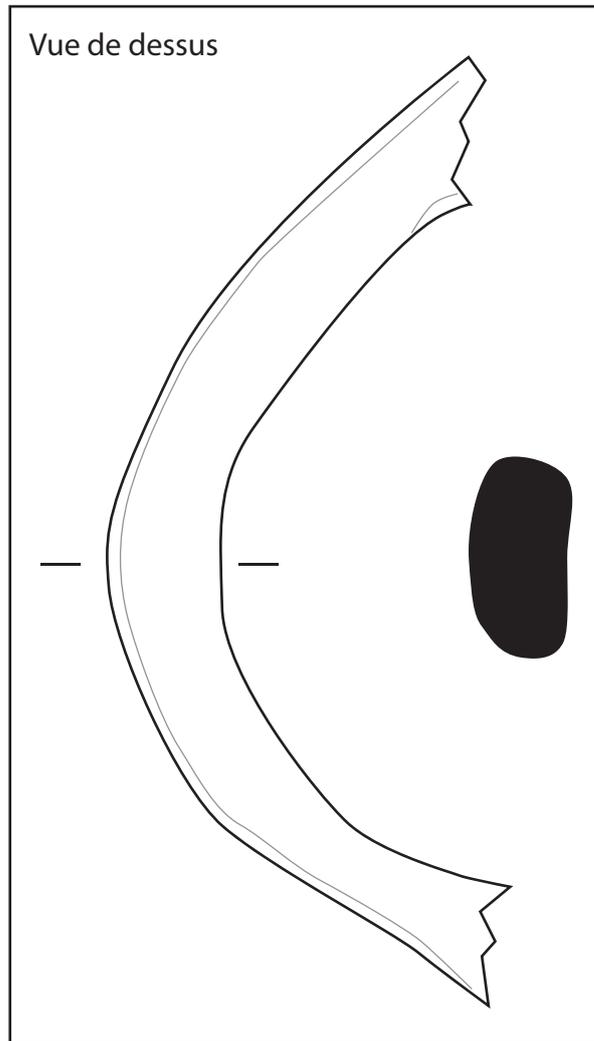
F62  
creusement  
fosse sub-circulaire  
observée dans la tranchée n° 31 du  
diagnostic

1 : sable brun - gris  
2 : substrat (sable jaune)



## Annexe 4 : dessins des céramiques découvertes dans F47 et F56 (dessin M. Gaultier)

F47 (tranchée 27) :  
anse d'un pot en grès  
- postérieur au XVII<sup>ème</sup>  
siècle.



F56 (tranchée 30) : fond  
d'un pot - céramique à  
pâte grise et surface  
noire - dégraissant  
grossier - Antiquité ?

0 5 cm

A scale bar consisting of a horizontal line with alternating black and white segments, indicating a length of 5 centimeters.

## Annexe 5 : planches photographiques

### Photographies de situation générale

clichés : B. Dufay



*vue du terrain  
vers l'ouest avant  
l'intervention*



*vue des tranchées de  
diagnostic vers le nord*



*tranchée n°11  
en cours de  
réalisation*

# Quelques photographie de structures

clichés : B. Dufaÿ et M. Gaultier



*vue générale de F34,  
F23, F32 et F33 dans la  
tranchée n°16*



*vue de F2 en coupe  
(tranchée n° 3)*



*vue de F20  
dans la  
tranchée n°11)*